

Feu vert pour le vaccin d'AstraZeneca

Verra-t-on enfin le bout de la piquouze ?



Lire page 3

David Fischer, ambassadeur américain accrédité à Rabat

Les décisions prises par le Maroc et les Etats-Unis sont le moyen idéal pour consolider la paix et la prospérité dans la région



Lawrence Randolph, nouveau consul général des Etats-Unis à Casablanca

Page 2

L'économie nationale pourrait se redresser au premier trimestre de cette année

L'activité économique aurait poursuivi son repli à un rythme moins accentué au quatrième trimestre 2020



Page 10

Ligue des champions

Le Wydad des grands jours retrouvé

La campagne se poursuit pour la RSB et le TAS en Coupe de la Confédération



Page 22

**L'homme et l'électricité
Quelle histoire ? (1)**



Pages 14-15

David Fischer, ambassadeur américain accrédité à Rabat

Les décisions prises par le Maroc et les Etats-Unis sont le moyen idoine pour consolider la paix et la prospérité dans la région



Les récentes décisions prises par le Maroc et les Etats-Unis sont le moyen idoine pour la consolidation de la paix et la prospérité dans la région, a affirmé, mercredi, l'ambassadeur des Etats-Unis à Rabat, David Fischer. "Nous avons été clairs concernant notre conviction qu'il s'agit du moyen idoine pour aller de l'avant", a-t-il déclaré à la MAP, en référence à la récente décision des Etats-Unis

de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

"Nous sommes très fiers des décisions que les Etats-Unis et le Maroc ont prises ensemble pour construire la paix et la prospérité dans la région", a-t-il dit à l'issue d'une rencontre avec le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

L'ambassadeur US a fait savoir

que les deux parties ont évoqué à cette occasion une panoplie de sujets en rapport avec la culture et l'art, ainsi que la possibilité "d'une éventuelle exposition marocaine aux Etats-Unis et peut-être dans d'autres parties du monde".

Cette exposition aura pour objectif de renforcer l'amitié entre les peuples marocain et américain à travers "une meilleure connaissance de notre histoire et du vivre-

ensemble" qui a toujours marqué la société marocaine, a expliqué Mehdi Qotbi.

"La culture est le meilleur moyen pour se comprendre et se connaître", a estimé le président de la FNM, ajoutant : "Nous sommes en train de discuter pour que les Marocains puissent aussi connaître davantage le grand peuple américain".

Concernant la reconnaissance des Etats-Unis de la marocanité du Sahara, Mehdi Qotbi a relevé que "tous les Marocains, sans exception, leur sont reconnaissants" suite à cette décision.

Il a, par ailleurs, mis en avant la "diplomatie culturelle instaurée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI" pour consolider les relations du Royaume avec les pays du monde.

Le président de la FNM a, d'autre part, fait savoir que la Fondation s'apprête à ouvrir, dans les deux mois qui viennent, un musée de la musique à Meknès et la Villa Harris à Tanger. La FNM, a-t-il ajouté, est également à pied d'œuvre pour l'établissement de musées dans les provinces du Sud du Maroc.

"La culture marocaine est unique dans le monde. Trouver les moyens de la présenter aux Américains est une source de fierté", s'est réjoui à son tour l'épouse de l'ambassadeur américain, Jennifer Fischer.

Lawrence Randolph, nouveau consul général des Etats-Unis à Casablanca

Lawrence Randolph a pris, mercredi, ses fonctions de consul général des Etats-Unis d'Amérique à Casablanca.

Un communiqué du consulat général des Etats-Unis à Casablanca a indiqué qu'il a rejoint le corps diplomatique en 2003 et rempli plusieurs fonctions aux Etats-Unis et à l'étranger, appelant qu'il était chef de mission adjoint à l'ambassade des Etats-Unis en Algérie.

Selon la même source, Lawrence Randolph est arrivé à Alger de Frankfurt en Allemagne où il fut chef de la Section des relations publiques et avant son affectation à Frankfurt, il a passé une année à Kaboul en Afghanistan menant l'Unité des affaires extérieures relevant de la Section politique.

Lawrence Randolph était également chargé d'établir des rapports sur les relations de l'Afghanistan avec les pays de la région et les organisations multilatérales, et a fait partie d'une équipe de diplomates et d'officiers militaires chargée des négociations pour un accord sécuritaire bilatéral entre les Etats-Unis et l'Afghanistan.

Aux Etats-Unis, Lawrence Randolph a tra-

vaillé auprès de grands politiciens américains et il a occupé, à titre d'exemple, le poste d'assistant spécial aux cabinets des secrétaires d'Etat Clinton et Kerry.

Il a également été, pendant un an, assistant spécial au bureau du secrétaire d'Etat adjoint pour la diplomatie publique et les affaires publiques, conseillant le secrétaire d'Etat adjoint sur les questions de la diplomatie publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pendant le Printemps arabe.

Juste avant son affectation au Maroc, Lawrence Randolph a travaillé avec la directrice générale du Service du corps diplomatique où il a contribué à mettre en place un programme international de résilience et de bien-être pour employés, appelé "TalentCare".

La première mission internationale de Lawrence Randolph dans le cycle diplomatique était au Caire en Egypte et au cours de sa carrière, il a également effectué des missions temporaires en Libye, en Syrie, au Brésil et au Mozambique.

Lawrence Randolph a obtenu une licence en études internationales du Morehouse College,



un master en gestion des affaires publiques de l'Université de Columbia et il est lauréat de la Bourse R. Pickering Foreign Affairs.

Feu vert pour le vaccin d'AstraZeneca

Verra-t-on enfin le bout de la piquouze ?



Le calme plat et les inquiétudes qui ont épousé ces dernières semaines ont laissé place à une lueur d'espoir. Depuis mercredi, on en sait enfin un peu plus sur l'avenir de la campagne de vaccination au Maroc, puisque suite à l'avis favorable de la commission consultative, accordé il y a quelques jours, le ministère de la Santé a validé l'autorisation d'utilisation temporaire d'urgence du vaccin d'AstraZeneca. Le terme temporaire correspondant à une durée d'utilisation de 12 mois.

On ne va pas se raconter d'histoire, ce n'est clairement pas le scoop du siècle. Cet accord n'était plus qu'une simple formalité, au vu de l'utilisation du vaccin anglo-suédois dans trois continents différents et notamment au Royaume-Unis, en Inde et en Argentine. Cela dit, il convient de souligner que cet accord prend le sens de l'histoire à contre-pied. En effet, depuis que 600 volontaires marocains

ont participé aux essais cliniques du vaccin développé par l'entreprise d'Etat chinoise, CNBG Sinopharm, tous les projecteurs étaient braqués sur l'Empire du milieu et son remède miracle. Mais petit à petit, le vaccin d'AstraZeneca a rattrapé son retard jusqu'à doubler Sinopharm dans l'esprit des autorités sanitaires marocaines, à tel point que le «COVISHIELD», du nom commercial de l'antidote anglo-suédois, a de fortes chances d'être l'heureux élu du moins pour le début de la campagne de vaccination, dont l'objectif affiché est de vacciner 80% de la population marocaine de plus de 18 ans, suivant un processus disjoint en 3 phases et qui devrait durer 12 semaines.

Mais ce n'est pas pour autant que le vaccin de Sinopharm va disparaître du paysage. Loin de là. Rappelons que 40 millions de doses du vaccin chinois ont été commandés par le Royaume, dont les autorités ont démenti en avoir reçu une partie, en plus des 25 millions auprès d'Astra-

Zeneca, dans un souci de «diversifications des sources» comme l'avait déclaré, il y a quelques semaines, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb. Mais pour le moment, le tapis rouge est déroulé au vaccin d'AstraZeneca qui devrait également être importé par voie aérienne. Dans le document signé par le ministre de tutelle que «Libé» a pu consulter, on peut notamment lire, sans grande surprise, que le vaccin d'AstraZeneca est composé de deux doses dont la seconde doit être administrée plusieurs semaines après la première (4 et 12 semaines).

En revanche, ce qui est plus étonnant, c'est l'absence du nom du laboratoire anglo-suédois dans ledit document. En lieu et place, on retrouve celui du laboratoire indien, Serum Institute of India, semble-t-il considéré dans le deal comme fabricant du vaccin sous licence d'AstraZeneca. En tout cas, les autorités sanitaires du pays n'ont pas manqué d'opportunisme, en accordant l'autorisation à AstraZe-

neca. Comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises sur ces colonnes, le groupe pharmaceutique anglo-suédois a assuré que son vaccin protège à 100% contre les formes sévères de Covid-19. Après de multiples recherches supplémentaires, le directeur général du groupe, Pascal Soriot, s'est, quant à lui, félicité sur les colonnes du tabloïd britannique «Sunday Times» d'avoir trouvé «la formule gagnante et comment arriver à une efficacité, qui, avec deux doses, est élevée comme celle des autres vaccins candidats».

Ces recherches et études complémentaires avaient été diligentées après que le développement du vaccin fut marqué par des résultats intermédiaires intrigants. Car si le laboratoire britannique avait avancé en novembre que son vaccin était en moyenne efficace à 70% contre plus de 90% pour ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna, c'était notamment dû à un grand écart entre les protocoles mis en

place. D'une part, l'efficacité à 90% s'est déclarée auprès des volontaires qui ont d'abord reçu une demi-dose, puis une dose complète un mois plus tard. Et d'autre part, une efficacité à 62% concernant un autre groupe vacciné avec deux doses complètes. Sévèrement critiquées, ces dissensions en terme d'efficacité avaient donc débouché sur la nécessité d'entreprendre des études supplémentaires, d'autant que l'injection d'une demi-dose était principalement due à une erreur et avait concerné un groupe réduit.

Aujourd'hui, cet épisode n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le vaccin d'AstraZeneca est plus que jamais la star des vaccins anti-Covid-19, de par son efficacité, bien évidemment, mais aussi son bas prix (entre 2 et 3 euros), soit six à dix fois moins cher que certains de ses deux concurrents. Par ailleurs, il n'exige pas une conservation à basse (-20 c) ou très basse (-70 c) température.

Chady Chaabi

Tenue à Rabat de la 11^{ème} réunion du Comité de veille économique

Signature de contrats-programmes pour la relance de plusieurs secteurs



Cinq contrats-programmes relatifs à la relance du secteur de la restauration, de la presse, des industries culturelles et créatives, des salles de sport privées et des crèches, ont été signés, mercredi à Rabat, en marge de la 11^{ème} réunion du Comité de veille économique (CVE).

Ces contrats programmes comportent

des mesures de soutien à caractère social et économique visant la préservation de l'emploi et l'appui en faveur de l'activité entrepreneuriale dans ces secteurs.

Par ailleurs, un contrat-programme a été signé pour soutenir les restaurateurs, affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), qui sont affectés par les décisions prises pour contenir la propagation

de la pandémie. Son entrée en vigueur prend effet à partir du 1^{er} janvier 2021.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion du CVE, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a salué la prise en compte par le CVE de toutes les demandes formulées par la CGEM, depuis septembre, relatives aux secteurs qui

n'avaient pas encore bénéficié des mesures de soutien.

Les contrats-programmes qui concernent les restaurateurs, la presse, les industries culturelles et créatives, les salles de sport privées et les crèches, visent la préservation des emplois et de la trésorerie des entreprises opérant dans ces secteurs qui continuent à subir de plein fouet les effets de la crise du Covid-19, a-t-il précisé.

Pour sa part, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous, a indiqué que les secteurs concernés par ces contrats-programmes continuent de souffrir depuis le début de la pandémie, notamment les industries culturelles et créatives, puisque les théâtres et salles de cinéma n'ont toujours pas ouvert leurs portes.

Ces contrats-programmes visent à mettre en place un certain nombre de mesures de résilience qui permettront non seulement de soulager la trésorerie des entreprises, mais également de soutenir les salariés qui vont bénéficier d'une indemnité d'arrêt de travail temporaire, a-t-il relevé.

Revenant sur la réunion du Comité, le ministre a fait savoir qu'elle a été également l'occasion d'annoncer un certain nombre de projets inscrits dans le cadre du plan d'action du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pour l'année 2021, notamment ceux en rapport avec le volet de la digitalisation et les réformes qui en découlent.

Les mesures prises par le CVE

Voici l'essentiel des nouvelles mesures décidées, mercredi, par le Comité de veille économique (CVE), à l'issue de sa onzième réunion de travail :

1. Prolongement de l'offre de garantie "Damane Relance" :

Dans le but d'assurer les conditions d'un meilleur accompagnement de la reprise économique, le CVE a décidé de proroger la date limite d'octroi des crédits Relance au 31 mars 2021 et d'introduire des mesures d'assouplissement et d'amélioration des termes d'utilisation de cette offre. Ces mesures portent notamment sur les aspects suivants :

- Elargissement de l'offre Relance aux courtiers d'assurance, aux bureaux de change et aux sociétés de transferts de fonds ;
- Relèvement du montant du crédit Relance à 2 mois de chiffre d'affaires pour les entreprises du transport touristique affectées par la crise ;
- Assouplissement des conditions pour les entreprises du

BTP, notamment le retraitement des avances sur droits constatés et l'instruction au cas par cas des entreprises viables affectées par la crise, de moins de 3 ans ayant réalisé des investissements importants avant la crise et affichant un taux d'endettement élevé ;

- Augmentation du plafond du montant du crédit Relance de 40% à 50% du coût global de la réalisation du projet, hors foncier, et ce pour les entreprises de promotion immobilière ne bénéficiant pas de CPI (crédit de promotion immobilière).

2. Mesures de soutien aux secteurs du tourisme, de l'événementiel et des traités et des parcs d'attractions et de jeux :

Au vu de la persistance des effets négatifs de la crise sur certaines branches sensibles, le CVE a décidé de prolonger les mesures d'appui qui sont dédiées aux secteurs du tourisme, de l'événementiel et des traités et des parcs d'attractions et de jeux, jusqu'au 31 mars 2021, notam-

ment, l'octroi de l'indemnité forfaitaire mensuelle de 2.000 dirhams pour les affiliés à la CNSS, et ce afin de préserver les emplois.

A cet égard, un avenant au contrat-programme pour la relance du secteur touristique a été signé. Celui-ci vise, entre autres, la prise en charge des salariés et des stagiaires sous contrat d'insertion des sociétés d'intérim disposant de contrats avec les établissements d'hébergement touristique classés, les agences de voyage et les sociétés de transport touristique conclus avant février 2020. Pour ces salariés, l'indemnité couvrira la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021.

Cet avenant comporte également des dispositions spécifiques au secteur du transport touristique qui stipulent que :

- La condition de l'obligation d'avoir l'avis de la commission nationale des transports avant la reprise d'exploitation des autorisations de transport touristique non exploitées depuis plus d'une



année, ne sera pas appliquée pendant l'année 2021.

- Les véhicules ayant obtenu leurs autorisations d'exploitation avant la signature de l'avenant bénéficient d'un délai supplémentaire d'exploitation d'une année.

3. Nouveaux contrats-programmes :

Quatre nouveaux contrats-programmes ont été conclus, couvrant le secteur de la presse, des industries culturelles et créatives, les salles de sport privées et

les crèches. Ces contrats-programmes comportent des mesures de soutien à caractère social et économique visant la préservation de l'emploi et l'appui en faveur de l'activité entrepreneuriale dans ces secteurs.

Un contrat-programme a été signé pour soutenir les restaurateurs, affiliés à la CNSS, qui sont affectés par les décisions prises pour contenir la propagation de la pandémie. Son entrée en vigueur prend effet à partir du 1^{er} janvier 2021.



Un deuxième vaccin autorisé par l'UE *Le Liban se reconfin*



Un deuxième vaccin, celui du laboratoire américain Moderna, a été autorisé par Bruxelles qui donne ainsi une impulsion aux campagnes de vaccination contre le Covid-19 dans l'UE, jugées trop lentes au moment où la pandémie connaît un nouvel essor, notamment au Liban qui se reconfin jeudi.

Le Liban se calfeutre jusqu'à fin janvier, après avoir recensé mercredi 4.166 nouvelles contaminations au Covid-19, un record quotidien. Plusieurs confinements ont été décrétés dans ce pays depuis l'apparition du virus, le dernier en novembre. Mais les restrictions ont été largement assouplies en décembre, avec la réouverture des bars et des boîtes de nuit, donnant lieu à une hausse importante des infections durant la période des fêtes.

Le nombre de morts recensés autour du globe semble avoir atteint un plateau -le plus haut depuis l'apparition du virus- depuis plus d'un mois et un nouveau triste record de décès (15.700) en 24 heures a été atteint, selon un comptage réalisé mercredi.

Après le vaccin de l'américain Pfizer et de l'allemand BioNTech, autorisé le 21 décembre, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a donné son feu vert à celui de Moderna, avalisé dans la foulée par Bruxelles. "Avec le vaccin Moderna, le deuxième désormais autorisé dans l'UE, nous aurons 160 millions de doses supplémentaires", après les 300 millions de doses déjà commandées auprès de Pfizer-BioNTech, s'est félicitée la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

La vaccination a commencé le 27 décembre dans l'UE mais à un rythme lent,

suscitant de plus en plus de critiques devant le retard pris par rapport à certains pays comme les Etats-Unis, où le vaccin de Moderna est déjà utilisé ou le Royaume-Uni qui mène également sa campagne avec celui du géant pharmaceutique britannique AstraZeneca. Les Pays-Bas sont devenus mercredi le dernier pays de l'Union à lancer leur campagne.

Une personne sur environ 100.000 a manifesté une réaction allergique grave après avoir reçu une dose du vaccin de Pfizer-BioNTech, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires américaines, soulignant que les bénéfices de la vaccination étaient bien supérieurs aux risques potentiels.

L'Angleterre est, elle, engagée dans un "sprint" pour "vacciner les personnes vulnérables plus rapidement que le virus ne peut les atteindre", a déclaré mercredi le Premier ministre britannique Boris Johnson.

Plus de 1,3 million de personnes vulnérables et de soignants ont déjà été vaccinés au Royaume-Uni, et l'objectif ambitieux est d'immuniser tous les plus de 70 ans et soignants, soit près de 14 millions de personnes, d'ici à la mi-février. Il s'agit de vacciner massivement pour pouvoir ensuite déconfiner progressivement l'Angleterre, qui est revenue mercredi à un long et dur troisième confinement. "Nous n'avons pas d'autre choix", a assuré M. Johnson, alors que le Royaume-Uni a recensé mercredi 1.041 morts en une journée. C'est la première fois depuis avril que le bilan quotidien dépasse le millier de décès.

Le Royaume-Uni, un des pays d'Europe les plus endeuillés par l'épidémie, compta-

bilise désormais 77.346 décès dus au Covid-19, selon le ministère de la Santé. "Je ne sais pas si les gens vont pouvoir faire ce dernier effort", s'inquiète Alex, retraité de 65 ans interrogé par l'AFP, critique envers la gestion de la crise.

Cette flambée des contaminations est attribuée à un variant plus contagieux du corononavirus, et laisse augurer pour les prochaines semaines de nombreuses admissions dans des hôpitaux déjà au bord de la rupture.

L'Ecosse est également totalement confinée depuis mardi, et l'Irlande du Nord et le Pays de Galles avaient déjà instauré juste après Noël leur troisième confinement. L'Irlande a durci également mercredi son confinement réinstauré après Noël, à cause d'un "tsunami" de contaminations, selon son Premier ministre Micheal Martin, et ferme ses écoles jusqu'à la fin du mois.

Même situation inquiétante dans le sud de l'Europe, le Portugal enregistrant mercredi un nombre record de 10.000 nouvelles infections en 24 heures. Considéré comme cas contact, le président Marcelo Rebelo de Sousa a dû se placer en isolement à moins de trois semaines de l'élection présidentielle, pour laquelle il est donné largement favori.

L'épidémie s'aggrave également aux Etats-Unis, qui ont déploré mercredi soir 3.626 sur 24 heures, au lendemain d'un record, outre 236.601 nouvelles contaminations. Toujours confrontée à une explosion du corononavirus, la Californie a ordonné mercredi à tous les hôpitaux de l'Etat qui sont en mesure de le faire d'accepter les patients atteints du Covid-19 provenant d'hô-

pitaux débordés, et de reporter les actes chirurgicaux non essentiels.

Au cours des deux derniers mois, le nombre de malades hospitalisés à cause du Covid-19 a été multiplié par sept en Californie, Etat américain le plus peuplé, dont le système de santé risque d'être submergé dans les semaines à venir.

Au Canada, le Premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé mercredi l'imposition d'un couvre-feu nocturne dans cette province afin d'enrayer la seconde vague de corononavirus, une mesure inédite au Canada. Il durera jusqu'au 8 février, s'appliquera à partir de samedi et sera en vigueur entre 20H00 et 05H00 du matin, a-t-il précisé.

La flambée des infections a conduit d'autres pays à prolonger les restrictions, comme l'Allemagne et le Danemark qui va également fermer sa frontière aux résidents sud-africains en raison de la circulation dans ce pays d'une nouvelle variante du corononavirus.

Un peu plus d'un an après la découverte des premiers cas dans la région chinoise de Wuhan, une mission de scientifiques choisis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) doit se rendre en Chine pour tenter de remonter aux origines du virus. Pourtant en route, elle n'a pas encore obtenu les autorisations nécessaires de Pékin.

La Chine a indiqué mercredi que les négociations se poursuivaient avec l'OMS au sujet de "la date précise et les modalités de la visite du groupe d'experts", une question ultra-sensible pour le régime chinois, soucieux d'écartier toute responsabilité dans l'épidémie.

Biden confirmé président d'une Amérique ébranlée par les violences des pro-Trump

Le Congrès a certifié l'élection de Joe Biden à la Maison Blanche après une journée d'une violence inimaginable mercredi à Washington, où des partisans de Donald Trump ont semé le chaos au sein même du Capitole, temple de la démocratie américaine.

Au milieu de la nuit, et après le rejet d'objections émises par des élus républicains, le vice-président Mike Pence a confirmé jeudi la victoire du démocrate, avec 306 grands électeurs contre 232 pour le président sortant, devant les deux chambres réunies pour une session extraordinaire.

Censée être une simple formalité, cette certification a tourné à "l'insurrection", "presque à la sédition" selon les termes de Joe Biden, quand une foule de partisans du président sortant a envahi le Capitole, interrompant les débats.

Les images prises de l'intérieur du majestueux bâtiment situé au cœur de la capitale fédérale américaine marqueront l'Histoire: élus portant des masques à gaz, agents de la police en civil arme au poing, manifestants installés dans les bureaux des parlementaires. Elles resteront à jamais associées à la fin de mandat tumultueux de Donald Trump, dont le jusqu'au boutisme a aliéné une partie de son propre camp.

Après une journée qui pourrait s'avérer désastreuse pour son avenir politique, Donald Trump a promis qu'il quitterait la Maison Blanche le 20 janvier. Réaffirmant son "complet désaccord" avec le résultat, il s'est engagé à un transfert du pouvoir "ordonné".

Depuis plus de deux mois, il refuse d'accepter sa défaite et souffle sur les braises de la division en brandissant des théories du complot. Sa croisade a culminé mercredi avec la prise d'assaut sur le siège du pouvoir

législatif.

Des militaires de la Garde nationale ont été envoyés à Washington pour rétablir le calme après plusieurs heures d'extrême tension. Un couvre-feu est entré en vigueur en fin d'après-midi dans la ville, où l'état d'urgence sera prolongé durant deux semaines.

Au milieu de la confusion, une femme a été mortellement blessée dans le Capitole par un tir de la police. Cette Californienne s'appelait Ashli Babbitt et était une ardente partisane du milliardaire républicain.

Trois autres personnes ont perdu la vie dans le secteur de la colline du Capitole mercredi, mais la police s'est abstenue pour l'instant de lier directement ces décès aux violences.

Lors d'une allocution au ton grave prononcée au plus fort de la crise, Joe Biden, qui prendra ses fonctions le 20 janvier, a dénoncé une attaque "sans précédent" contre la démocratie américaine. Il a appelé Donald Trump à s'exprimer "immédiatement" à la télévision pour réclamer "la fin du siège" du Capitole.

En guise d'adresse solennelle, le président américain s'est contenté de quelques tweets et d'une brève vidéo mise en ligne sur internet dans laquelle il a demandé à ses partisans de se tenir à l'écart de la violence et de "revenir chez eux". "Je vous aime (...). Je comprends votre douleur", a-t-il cependant ajouté, évoquant une nouvelle fois une élection "volée".

La vidéo a été retirée peu après par Facebook qui a jugé qu'elle "contribuait aux risques de violence". Le réseau social a par la même occasion décidé de bloquer le président américain pendant 24 heures. De son côté, Twitter a également supprimé la vidéo, a bloqué le compte @realDonaldTrump pour douze heures et l'a menacé de suspension permanente, des mesures sans précé-

dent.

Le seul des prédécesseurs républicains de Donald Trump encore en vie, George W. Bush, a dénoncé des scènes de chaos dignes d'une "république bananière".

Pour Barack Obama, ces violences sont "un moment de déshonneur et de honte" pour l'Amérique. "Mais pas une surprise".

Ces images ont également suscité l'indignation à travers le monde. La chancelière allemande Angela Merkel s'est dite "triste" et "en colère". Londres a dénoncé des "scènes honteuses". Le président français Emmanuel Macron a exhorté à ne rien céder face à "la violence de quelques-uns" contre les démocrates.

Du côté des ennemis des Etats-Unis, le président iranien Hassan Rohani a estimé que ces événements montraient que la démocratie occidentale est "fragile et vulnérable".

Selon la US Capitol Historical Society, c'est la première fois que le Capitole a été envahi depuis que le bâtiment avait été incendié par les troupes britanniques en 1814.

Après l'échec de sa croisade post-électorale devant les tribunaux, Donald Trump avait choisi dans un geste extraordinaire de défier le Congrès en réunissant des dizaines de milliers de ses partisans à Washington, au moment même où il devait graver dans le marbre la victoire de son rival.

A cette occasion, il s'en est pris avec un extrême virulence à son propre camp. Les ténors républicains sont "faibles" et "pathétiques", a-t-il lancé sous un ciel chargé de lourds nuages, à des dizaines de milliers de partisans. "Nous n'abandonnerons jamais. Nous ne concéderons jamais" la défaite, a-t-il martelé, mettant la pression sur son vice-président Mike Pence pour qu'il "fasse ce qu'il faut".

Avant que les débats ne s'ouvrent dans

la confusion, Mike Pence avait bien commencé à présider la session conjointe de la Chambre des représentants et du Sénat.

Certains élus républicains avaient émis des objections aux résultats de l'élection dans certains Etats, mais plusieurs d'entre eux ont indiqué, après les incidents violents, qu'ils ne s'associaient plus à la démarche.

Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, a martelé à la reprise que le Congrès ne se laisserait pas "intimider". Le sénateur républicain Lindsey Graham, un proche allié de Donald Trump, a de son côté annoncé qu'il cessait d'emboîter le pas du président. "Ne comptez plus sur moi. Trop c'est trop", a-t-il dit.

Et, selon certains médias américains, des ministres du milliardaire républicain ont discuté de la possibilité d'invoquer le 25ème amendement de la Constitution, qui autorise le vice-président et une majorité du cabinet à déclarer le président "inapte" à exercer ses fonctions.

Les violents incidents sont intervenus au lendemain de deux élections partielles en Géorgie remportées par les démocrates, qui ont ainsi repris le contrôle du Sénat aux républicains.

Le candidat démocrate Raphael Warnock a battu la sénatrice républicaine Kelly Loeffler et est entré dans l'Histoire en devenant le premier sénateur noir élu dans cet Etat du Sud traditionnellement conservateur. Et Jon Ossoff a remporté la deuxième sénatoriale cruciale en Géorgie. A 33 ans, il va devenir le plus jeune sénateur démocrate depuis... Joe Biden en 1973.

Les démocrates auront 50 sièges au Sénat, comme les républicains. Mais comme le prévoit la Constitution, la future vice-présidente Kamala Harris aura le pouvoir de départager les votes, et donc de faire pencher la balance du côté démocrate.



Stacey Abrams, super-héroïne des démocrates en Géorgie

Portrait



De Joe Biden aux candidats pour le Sénat, un même nom revient derrière les victoires démocrates en Géorgie: celui de Stacey Abrams, ex-parlementaire afro-américaine qui œuvre depuis une décennie pour mobiliser les électeurs issus des minorités de cet Etat longtemps conservateur, encore marqué par les plaies de la ségrégation. Les hommages progressistes, souvent hyperboliques, affluaient de toutes parts mercredi matin. Et résonnaient bien au-delà de la sphère politique. “Stacey Abrams est une déesse”, a tweeté en lettres capitales la chanteuse Cher. Elle est “une vraie super-héroïne”, a renchéri l’acteur Mark Ruffalo.

“Quand est-ce qu’on lui érige une statue?”, s’enthousiasmait la footballeuse américaine Megan Rapinoe. Derrière ces accolades: la victoire des démocrates Raphael Warnock, qui deviendra le premier sénateur noir jamais élu en Géorgie, et celle revendiquée par Jon Ossoff, qui pourrait le suivre au Sénat américain.

Avec ces deux sièges, les démocrates pourraient reprendre le contrôle de la Chambre haute, et ainsi, donner au futur président Joe Biden tous les leviers du pouvoir.

Félicitant les deux candidats démocrates pour leurs “victoires historiques”, la présidente de la Chambre

des représentants Nancy Pelosi a livré un hommage appuyé “à toutes les organisations de terrain et bénévoles: cette victoire, c’est vous qui l’avez permise”.

Derrière ces mots apparaissait au premier plan Stacey Abrams, fondatrice en 2019 de l’organisation Fair Fight, œuvrant pour permettre des élections “libres et justes”, après “The New Georgia Project”, qui avait permis l’inscription sur les listes électorales de dizaines de milliers d’habitants de la Géorgie.

Son travail de terrain pour mobiliser les électeurs noirs et issus de minorités, en alliance avec d’autres organisations comme “Black Voters Matter”, a eu un impact clé sur la courte victoire en novembre de Joe Biden en Géorgie. Une première pour un candidat démocrate depuis 1992. “Il s’agit d’une coalition multiraciale, multiethnique et intergénérationnelle”, confiait-elle récemment au New York Times.

Diplômée en droit de la prestigieuse Université de Yale, ex-avocate fiscaliste, Stacey Abrams, 47 ans, a siégé à l’Assemblée de Géorgie pendant dix ans. Elle avait dirigé la minorité démocrate entre 2011 et 2017, première femme à y mener un groupe parlementaire et première personne afro-américaine à la tête d’un groupe parlementaire à la

Chambre basse de cet Etat.

Stacey Abrams avait brigué en 2018 le poste de gouverneur de la Géorgie, devenant la première femme noire candidate aux Etats-Unis à une telle fonction.

Dix jours après le scrutin très disputé, elle avait reconnu que son rival républicain Brian Kemp, qui venait à peine de quitter son poste de responsable des élections en Géorgie, prendrait les rênes de cet Etat du Sud, longtemps conservateur.

Mais non sans dénoncer les restrictions entravant selon elle le vote des minorités: des heures de files d’attente dans les quartiers afro-américains et des milliers d’inscriptions sur les listes en souffrance. Un discours passionné qui l’avait propulsée sur la scène nationale.

“Je devrais être stoïque dans mon indignation et silencieuse dans mon rejet. Mais le stoïcisme est un luxe et le silence est une arme pour ceux qui veulent faire taire la voix du peuple”, avait-elle lancé.

Ironie, Donald Trump avait été saisi par sa “belle et dure” campagne, lui prédisant un “bel avenir politique”. Deux ans plus tard, elle a joué un rôle crucial dans la défaite du milliardaire républicain, en aidant son rival à remporter la Géorgie.

Stacey Abrams avait été pressentie pour se lancer dans la présiden-

tielle de 2020. Mais elle avait passé son tour.

Puis elle avait figuré l’été dernier dans les pronostics pour devenir colistière de Joe Biden. En faisant campagne sans ambages pour sa candidature, qui ferait selon elle un “excellent” choix.

C’est finalement Kamala Harris qui deviendra le 20 janvier la première vice-présidente noire des Etats-Unis.

Face aux voix qui l’avaient trouvée trop directe, cette femme née en décembre 1973 dans le Wisconsin mais qui a grandi dans un autre Etat du Sud, le Mississippi, avait déclaré vouloir simplement “tenter de dire la vérité.”

“En tant que jeune femme noire qui a grandi dans le Mississippi, j’ai appris que si on ne lève pas la main, les gens ne nous voient pas”, avait-elle réagi sur CNN en avril dernier. “Mais il ne s’agit pas d’attirer l’attention pour être la colistière, il s’agit de m’assurer qu’on ne remet pas mes qualifications en doute parce que ce n’est pas juste à moi que l’on parle, on parle aux jeunes femmes noires, aux jeunes femmes de couleur, aux jeunes gens de couleur qui se demandent si eux aussi peuvent être vus.”

Tarik Senhaji, directeur général de la Bourse de Casablanca

Nous avons bâti une infrastructure de marché de premier plan

Entretien

Le directeur général de la Bourse de Casablanca, Tarik Senhaji, revient, dans une interview accordée à la MAP, sur le rôle du marché boursier dans le financement de la relance économique, les actions mises en place à même d'encourager l'investissement du public en Bourse, ainsi que sur l'introduction en Bourse de la Foncière Aradei Capital.



L'introduction en Bourse d'Aradei Capital intervient non seulement après une disette des IPO d'à peu près deux ans mais surtout après le pic de la crise liée au nouveau coronavirus (Covid-19). Quelle lecture faites-vous de ces résultats ?

Nous avons été très satisfaits de constater l'engouement du public pour l'opération. En effet, elle a été souscrite 4,3 fois, ce qui signifie que le marché a réussi à mobiliser plus de 2,5 milliards de dirhams (MMDH), alors qu'Aradei Capital n'en demandait que 600 millions.

Par ailleurs, cette entreprise a réussi à séduire plus de 1.700 investisseurs, dont plus de 1.500 sont des personnes physiques, provenant des 12 régions du Maroc. Ainsi et dans le contexte actuel, nous estimons qu'il s'agit là de très bons résultats qui ne peuvent que rassurer et convaincre que le marché boursier est un moyen alternatif de financement, particulièrement en période de relance.

Que pensez-vous du timing de cette opération ? Et quelle sera, d'après vous, sa valeur ajoutée ?

Il faut comprendre que cette opération intervient comme une conclusion logique d'une année qui a commencé difficilement mais où le marché a clairement rallié pour répondre présent aux défis de la relance. En effet, l'introduction d'Aradei Capital est avant tout la preuve de la résilience de notre marché : après avoir cédé 25% de sa valeur en avril en réaction à la crise sanitaire et à l'instar des marchés internationaux, le marché a connu une participation ac-

cruë de la part des investisseurs, notamment les petits porteurs, qui ont largement réduit ce déficit (à peine -5%).

En d'autres termes, un investisseur qui serait rentré en avril a déjà réalisé une plus-value de +24% ! Ce chiffre, tout de même impressionnant, traduit l'intérêt important porté par les investisseurs boursiers au financement des entreprises marocaines. Cet engouement a permis naturellement d'offrir les conditions idéales dont a bénéficié la nouvelle IPO d'Aradei Capital, et cela s'est traduit dans les performances de cet appel public à l'épargne.

L'IPO d'Aradei Capital démontre clairement que les investisseurs de la Bourse ne parlent plus de crise, mais bien de relance ! Pour preuve, les volumes de négociation sur le marché central sont en nette hausse par rapport à l'année dernière.

Pensez-vous que cette opération va donner au grand public le goût aux actions ?

Comme mentionné précédemment, nous avons la chance d'avoir une participation d'investisseurs privés très bien informés. Nous sommes très ambitieux par rapport à la participation de cette classe d'investisseurs et regardons avec envie ce qui se passe dans d'autres pays, surtout anglo-saxons, à l'instar des Etats-Unis où il y a une participation populaire et massive des petits porteurs de tous profils sociaux et régionaux, tout le monde «boursicote». Pour cela, il n'y a pas de mystère : il faut redoubler d'efforts dans l'éducation et la vulgarisation, à travers notamment notre programme porté par l'École de

la Bourse qui se décline en deux niveaux :

- Une plus grande proximité. Nous venons à ce titre de signer un partenariat structurant avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour que la vulgarisation boursière soit introduite dans l'ensemble des universités marocaines du Royaume.

- Un investissement massif dans le marketing digital qui permet une dissémination large et efficace de l'information.

Le grand public est toujours attiré par les opérations d'introduction en Bourse qui arrivent à mobiliser un nombre important de personnes physiques.

Notre objectif est de bien communiquer à cette cible que l'investissement boursier ne s'arrête pas à l'introduction et que c'est un très bon outil de gestion du patrimoine, que ce soit en achetant des actions en direct ou en confiant la gestion à des professionnels (OPCVM Actions). Il permet :

- Une grande flexibilité. Nous pouvons investir et sortir dans un délai très court et dans un marché d'une grande liquidité.

- Cela permet de capturer, en particulier pour les investisseurs à long terme, des primes de rendement supérieures.

- Un niveau de transparence et de protection du petit porteur très élevé assuré notamment par une régulation aux meilleurs standards internationaux mise en place par l'AMMC (Autorité

marocaine du marché des capitaux).

- Et enfin, je sais que c'est un sujet qui tient à cœur à mes compatriotes, cela permet de soutenir nos entreprises nationales et les encourager à devenir plus performantes tout en se faisant rémunérer.

Je souhaite rappeler que même s'ils n'en sont peut-être pas conscients, la grande majorité des Marocains sont déjà investis dans le marché actions (vos retraites et vos assurances par exemple sont déjà placées en Bourse).

Est-ce que de nouvelles IPO sont prévues en 2021 ?

Nous l'espérons vivement ! Mais nous souhaitons surtout que le marché boursier puisse jouer pleinement son rôle dans le financement de l'économie et la mobilisation de l'épargne, tellement nécessaire en ces temps de relance.

Aujourd'hui, les effets de la crise sanitaire continueront à se faire ressentir sur le plan économique et dans le bilan des entreprises. La Bourse de Casablanca, comme l'a démontré l'opération Aradei, est tout à fait adaptée à contribuer à la relance économique du Maroc grâce à sa grande flexibilité pour la structuration de financements innovants, que ce soit en dette ou en capitaux propres.

La Bourse, particulièrement, offre aux entreprises un accès privilégié à l'argent frais disponible auprès des investisseurs, qu'ils soient particuliers, professionnels ou institutionnels. Quand je parle d'entreprises, j'entends par là toutes les entreprises de notre tissu économique, notamment les PME



qui représentent plus de 95% et ce financement peut se faire par introduction pour les nouvelles ou par voie d'augmentation de capital pour les entreprises déjà présentes à la cote.

Comme je l'ai évoqué en introduction, les marchés boursiers ont été extrêmement résilients face aux défis révélés par la crise sanitaire. De plus, nous avons été très proactifs à reconnaître les challenges que cette situation a créés au niveau du financement des entreprises, et nous y avons répondu, en concertation avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, l'autorité de tutelle, l'AMMC, l'autorité de régulation, et avec les opérateurs.

Le nouveau règlement général de la Bourse, qui a récemment été adopté, nous donne la latitude de mettre en place toutes les mesures susceptibles d'accroître l'attractivité du marché et de le dynamiser pour attirer davantage d'émetteurs et d'investisseurs, notamment :

- La création d'un marché alternatif dédié exclusivement aux PME avec des conditions d'accès allégés.

- La création d'un compartiment ETI (entreprises de taille intermédiaire), plus flexible que le compartiment A, qui a permis l'introduction en Bourse d'Aradei.

- L'implémentation de compartiments dédiés aux investisseurs qualifiés afin de faciliter le financement des projets plus risqués, de type infrastructure.

- La possibilité de lancer de nouveaux services de négociation pour les titres non cotés (opérations privées).

Nous avons également procédé au lancement d'un indice nouvelle génération, le MSI20, qui permet aux investisseurs de mieux capturer la liquidité du marché.

Pour les entreprises n'ayant pas encore franchi le cap de la cotation en Bourse, il faut savoir que toutes les mesures et initiatives convergent pour leur en faciliter l'accès et la compréhension.

Le programme Elite est l'exemple parfait des efforts déployés par la Bourse de Casablanca au profit des PME souhaitant être accompagnées dans leur démarche de mise à niveau avec à la clé l'accès au financement et une visibilité accrue.

Au-delà du financement des entreprises, n'oublions pas que le marché boursier est également un outil idéal pour mobiliser directement l'épargne afin de financer les grands projets d'infrastructure, ainsi que les stratégies sectorielles de l'Etat.

La Bourse de Casablanca et l'AMMC, en partenariat avec les différentes parties prenantes, ont mis en place plusieurs mesures pour dynamiser le marché d'actions. Toutefois on constate, d'un côté, une faible appétence du public pour l'investissement en Bourse, et d'un autre, un nombre très limité des nouvelles IPO sur le marché casablancais. Comment s'explique cette donne? Quel est votre plan d'action en la matière?

Il y a certainement plusieurs facteurs qui expliqueraient cette donne, notamment culturels dans le sens où les investisseurs et les entreprises préfèrent en premier lieu faire appel à des moyens classiques de placement (immobilier, agriculture, etc) et de financement (famille, banque de proximité, etc).

Grâce à une implication forte de toutes les parties prenantes du marché dans la promotion et la vulgarisation de l'éducation financière et boursière, nous arriverons à changer cette donne. Et si l'on en croit l'engouement des investisseurs pour l'opération d'Aradei et la participation accrue du petit porteur cette année (la part des personnes physiques dans les volumes de la Bourse de Casablanca a doublé depuis le début de l'année 2020), nous avons bon espoir que cela est en train de changer. Bien entendu, parallèlement à cela, vu tout l'intérêt que représente la Bourse pour notre économie nationale :

- Pour les sociétés: une meilleure gouvernance, une plus grande transparence, une accélération des moyens de développement notamment financiers, une plus grande compétitivité, etc.

- Pour les épargnants: un moyen de financement du développement national, une intégration au circuit financier, un outil de placement transparent et sécurisé, etc.

Il est primordial de mettre en place des cadres incitatifs appropriés pour encourager l'utilisation de la Bourse de la part aussi bien des entreprises que des personnes physiques. Et c'est sur quoi nous travaillons avec notre tutelle, le ministère de l'Economie et avec le régulateur l'AMMC.

Cela est pertinent plus que jamais aujourd'hui car investir en Bourse, c'est investir dans l'économie de notre pays. Est-ce que l'IPO d'Aradei Capital sera une bonne occasion de re-sensibiliser les Marocains à la Bourse? J'ai eu l'occasion d'adresser cette question aux petits porteurs, maintenant je suis heureux de l'adresser d'une manière plus générale. La Bourse a bâti, grâce à ses différents intervenants sous la tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, une infrastructure de marché de premier plan :

- Sur le plan technologique, nous utilisons le même système de trading que le London Stock Exchange ou bien Johannesburg Stock Exchange. C'est un système surpuissant qui nous permet de traiter jusqu'à 30.000 ordres par minute. Et cette résilience a été largement prouvée pendant la crise où nous avons facilement géré des pics très importants de négociation.

- Sur le plan réglementaire, sous l'égide de l'AMMC, le marché s'est doté d'un cadre des plus sécurisés dans le monde.

- Des intermédiaires financiers de premier plan, que ce soit au niveau des banques d'affaires, des sociétés de gestion ou des sociétés de Bourse, à titre d'exemple la sophistication des outils de Bourse en ligne

proposés par ces intermédiaires est de tout premier plan.

- Dans l'animation du marché, la communauté des investisseurs institutionnels marocains s'est développée de manière très importante avec un grand niveau de professionnalisation. Elle est prête à accompagner la relance.

A titre d'exemple, l'offre publique de Maroc Telecom l'année dernière a drainé 33 milliards de demande, majoritairement institutionnelle, pour une offre d'à peine 2 milliards de dirhams.

- Et enfin, une demande inassouvie de la part des grands fonds d'investissement internationaux attirés par le couple rendement/risque très attractif offert par la place casablancaise.

Le marché boursier peut financer l'économie marocaine d'un supplément de plusieurs dizaines de milliards de dirhams sans aucune difficulté pour absorber ce papier. Et là je parle d'opérations en capital, en ce qui concerne la dette, ce sera bien plus ! Cette manne tombe à point nommé dans le contexte actuel de relance. Il est de notre devoir de rendre cet outil accessible au maximum d'entreprises, ainsi qu'à l'Etat.

Je sais que parfois on entend dans l'espace public que la Bourse est trop sophistiquée, trop élitiste. Ce n'est évidemment pas le cas, comme cela est démontré dans un certain nombre de pays (à titre d'exemple, 55% des adultes américains ont un compte en Bourse et le financement en capital de la part des entreprises privées atteint 185% du PIB). Aujourd'hui, l'orientation première de la Bourse de Casablanca est qu'elle soit accessible au plus grand nombre, notamment les chefs d'entreprise et les petits épargnants, pour que tous puissent profiter des conditions très avantageuses qu'elle offre. Donc, n'hésitez pas à nous joindre directement, à travers les réseaux sociaux ou à travers nos différents partenaires financiers qui partagent notre ambition.

Economie

Le Masi se replie en 2020

La Bourse de Casablanca a achevé l'année écoulée en grise mine, à l'instar des places financières internationales, ses deux principaux indicateurs, Masi et Madex, lâchant respectivement 7,27% et 7,35%.

Au terme des 250 séances de 2020, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est situé à 11.286,95 points, loin des 7,11% de hausse enregistrée en 2019. Le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, s'est établi à 9.189,9 points.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a reculé, quant à lui, de 9,56% à 861,91 points, rapporte la MAP.

Lancé le 8 décembre dernier, le nouvel indice MSI 20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides du marché, a cédé 7,52% à 924,78 points. Au volet international, l'indice FTSE CSE Morocco 15 et le FTSE Morocco All-Liquid ont accusé des baisses respectives de 5,65% à 10.225,50 points et de 7,27% à 9.743,62 points.

Au terme d'une année marquée par une crise inédite liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), l'immobilier a réalisé la mauvaise performance annuelle avec une chute de 44,11%, tandis que les secteurs "loisirs et hôtels" et "sylviculture et papier" affichaient des baisses respectives de 32,94% et 31,80%.

Seuls neuf secteurs sur les 24 représentés à la cote casablancaise ont réussi à terminer 2020 dans le vert, avec des hausses oscillant de 52,33% pour le secteur "matériels, logiciels et services informatiques" à 17,47% pour l'"industrie pharmaceutique" et 9,84% pour les "distributeurs".

Pour ce qui est de la capitalisation boursière, elle a avoisiné les 584,97 milliards de dirhams (MMDH), dominée par Itissalat Al-Maghrib (127,46 MMDH), Attijariwafa Bank (88,82 MMDH) et BCP (50,50 MMDH). Le volume global des échanges s'est établi à plus de 55,77 MMDH.

Par ailleurs, Attijariwafa Bank, Itissalat Al-Maghrib, Cosumar et BCP ont été les instruments les plus actifs de l'année avec des parts respectives de 20,26%, 15,12%, 7,76% et 5,7%.

L'économie nationale pourrait se redresser au premier trimestre de cette année



Au premier trimestre 2021, la demande mondiale adressée au Maroc gagnerait un peu d'élan, pour croître de 4,2%, en variation annuelle, selon le Haut-commissariat au plan (HCP) qui prédit un retournement à la hausse de l'activité économique.

En effet, après quatre trimestres consécutifs de baisse, et compte tenu d'un abaissement de 0,5% de la valeur ajoutée hors agriculture et d'un rebond de 10,8% de celle de l'agriculture, l'institution publique pense que l'activité économique enregistrerait une hausse de 0,5% au premier trimestre 2021, en variation annuelle.

Le Haut-commissariat est même persuadé que «la croissance économique globale devrait s'accroître sensiblement au cours des trimestres qui suivent, profitant d'un effet d'ajustement de la base lié à la chute de l'activité pendant la période de confinement».

Pour étayer ces prévisions, les économistes de l'institution publique annoncent que le redressement des activités hors agriculture devrait se poursuivre au cours des trois premiers mois de l'année 2021 et que celles-ci devraient ainsi afficher un repli de l'ordre de 0,5%.

En ce qui concerne le secteur secondaire, il ressort que «l'activité industrielle se redresserait sensiblement tandis que celle de la construction continuerait de pâtir de la faible demande adressée à l'immobilier résidentiel», selon les prévisions du Haut-commissariat qui fait savoir que la production

d'électricité s'affirmerait, également, dans le sillage de la reprise graduelle des activités industrielles.

S'agissant du secteur tertiaire, le HCP soutient que «l'activité poursuivrait sa reprise modérée dans le commerce, le transport et la restauration, alors qu'elle resterait relativement dynamique dans les services non-marchands», relevant que ce secteur contribuerait pour -0,4 point à l'évolution du PIB.

Dans son point de conjoncture du quatrième trimestre 2020 et perspectives pour le premier trimestre 2021, publié récemment, le Haut-commissariat annonce égale-

ment que les activités agricoles devraient connaître un sensible mouvement de reprise, sous l'hypothèse d'une pluviométrie hivernale excédentaire et généralisée. Et d'ajouter qu'en variation annuelle, la valeur ajoutée agricole devrait enregistrer une hausse de 10,8%, contribuant pour +1,2 point à la croissance économique globale. Bien que la campagne agricole 2020/2021 ait connu un début plutôt difficile, avec un déficit pluviométrique de 48% aux mois d'octobre et novembre 2020, le Haut-commissariat assure que «le retour quasi-général des précipitations en décembre devrait favoriser une accélération des travaux de sol et une amélioration des parcours végétaux».

Pour les économistes de l'institution publique, il ne fait aucun doute que la poursuite des conditions climatiques favorables pendant les saisons hivernale et printanière permettrait une hausse plus soutenue de la production agricole qui serait accompagnée par une amélioration de l'emploi, après deux années successives de sécheresse, souligne-t-on de même source.

Alors que la demande intérieure poursuivrait son redressement à un rythme modéré, le HCP dit s'attendre à l'atténuation de la baisse des dépenses des ménages en raison du redressement attendu des achats de biens alimentaires et manufacturés.

A un rythme moindre, le Haut-commissariat estime que les dépenses de restauration et de transport progresseraient par rap-

port au quatrième trimestre 2020 ; tandis que «les dépenses en services non-marchands, particulièrement sociales, resteraient relativement dynamiques, situant la hausse de la consommation publique à 4,3%». Il estime, en revanche, que l'effort d'investissement resterait relativement faible, notamment dans les produits de construction.

Selon les estimations du HCP, l'économie nationale aurait régressé de 5,5% au quatrième trimestre 2020, au lieu de -7,2% un trimestre plus tôt, sous l'effet d'une baisse de 4,9% de la valeur ajoutée hors agriculture et d'une contraction de 7,4% de celle de l'agriculture.

L'activité économique aurait ainsi poursuivi son repli à un rythme moins accentué au dernier trimestre de l'année écoulée, selon les données publiées de l'institution publique.

Si l'on en croit le HCP, la baisse moins prononcée de l'économie nationale telle qu'observée au quatrième trimestre 2020 «serait attribuable à l'atténuation du rythme de la baisse de la valeur ajoutée non-agricole, en ligne avec la poursuite de la reprise des activités tertiaires».

Le HCP cite en particulier les services non-marchands qui «auraient conservé leur dynamisme amorcé au début de 2020, alors que le repli des activités du commerce, des transports et du tourisme se serait atténué, profitant d'un rattrapage des dépenses de consommation des ménages».

Alain Bouithy



L'activité économique aurait poursuivi son repli à un rythme moins accentué au quatrième trimestre 2020

L'aéroport de Laâyoune enregistre une baisse de son trafic aérien

Le trafic des passagers au niveau de l'aéroport Hassan 1er de Laâyoune a reculé de 51,46% durant les onze premiers mois de 2020 par rapport à la même période de l'année précédente, selon des données fournies par l'Office national des aéroports (ONDA).

Le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme aéroportuaire a atteint 113.155 à fin novembre, contre 233.108 voyageurs durant la même période de 2019, précise la même source.

Pour le seul mois de novembre, 12.130 voyageurs ont utilisé l'aéroport de Laâyoune, contre 23.978 passagers au cours de la même période de l'année précédente, soit une baisse

de 49,41%. L'aéroport s'est adjugé 3,24% du volume de trafic enregistré en novembre au niveau national, se plaçant ainsi à la 10e place à l'échelle nationale.

Le trafic aérien commercial global de passagers des différents aéroports du Royaume a accusé un recul de 81,24% en novembre dernier par rapport à la même période de l'année écoulée. L'aéroport Hassan 1er a terminé l'année 2019 par un bond de 15,25% en termes de trafic passagers par rapport à un an auparavant.

Le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme a atteint 255.610 à la fin 2019.

Le flux des IDE en baisse de 20% à fin novembre dernier

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc a atteint 13,83 milliards de dirhams (MMDH) au titre des onze premiers mois de 2020, en baisse de 20% par rapport à fin novembre 2019, selon l'Office des changes.

Ce résultat s'explique par une diminution des recettes des IDE de 23,1% à 23,8 MMDH, atténuée par le repli des dépenses de 26,9%, précise l'Office dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs de novembre 2020. Pour ce qui est du flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME), il a reculé de plus de 4,65

MMDH. Les IDME ont ainsi atteint près de 6,8 MMDH à fin novembre, en baisse de 31,8%, tandis que les cessions de ces investissements ont plus que doublé (+1,47 MMDH).

L'Office des changes fait également savoir que les envois de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger ont enregistré une hausse de 3,9% à 61,91 MMDH. Les recettes voyages ont, quant à elles, atteint 30,81 MMDH à fin novembre et les dépenses ont reculé de 50,4% à 9,56 MMDH. Ainsi, l'excédent de la balance voyages s'est inscrit en baisse de 60,4%.

Le Maroc n'exploite pas entièrement sa capacité fiscale

Le niveau des recettes fiscales au Maroc est relativement bas en comparaison avec la capacité fiscale dont il dispose, selon un document de recherche publié par Bank Al-Maghrib (BAM) sur "La capacité de mobilisation des recettes fiscales au Maroc".

"En moyenne sur la période 2013-2017, la capacité fiscale du Maroc est évaluée à 27,2% du PIB, alors que les recettes fiscales représentaient 21,2% du PIB donnant lieu à un manque à gagner de l'ordre de 6,7 points de PIB. Ainsi, le Maroc n'exploite environ que 76% de sa capacité fiscale", souligne Hicham Doghmi, auteur de cette étude.

Dans ce document, qui a pour objectif d'évaluer l'efficacité de la collecte des impôts au Maroc en déterminant l'écart entre le niveau observé des recettes fiscales et la

capacité fiscale ainsi que le maximum d'impôts qu'il peut collecter, le chercheur de BAM relève que cet écart est de 4,1 dans les pays à revenu faible, 6,1 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 8,3 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, rapporte la MAP.

D'après lui, "si la tenue de la troisième édition des Assises sur la fiscalité en mai 2019 témoigne d'une volonté continue de réformer le système fiscal actuel, le Maroc gagnerait à traduire cette volonté politique en une série d'actions et de mesures", notant que les efforts devront être consentis pour élargir la base fiscale, accroître la population fiscale, améliorer le recouvrement fiscal et promouvoir le civisme fiscal.

Ainsi, parmi les recommandations émises dans ce sens, le document préconise notamment d'augmenter l'efficacité de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en réformant le système de la TVA actuel à cinq taux dans le sens de l'élargissement de son champ d'application.

"D'une part, le nombre des taux doit être réduit en basculant dans un premier temps à trois taux (0%, 10%, 20%), et in fine à seulement deux taux (un taux réduit et un taux standard)", recommande l'étude. "Et pour cause, la multitude des taux réduit naturellement les recettes fiscales, fait supporter des coûts administratifs supplémentaires à l'administration fiscale et crée des opportunités d'évasion et de fraude fiscales à travers la classification erronée des produits de la part des agents économiques". D'autre part, poursuit



la même source, le nombre des exonérations doit être revu à la baisse et limité au strict minimum, rappelant qu'en 2019, la moitié du coût des dépenses fiscales est attribué à la TVA, avec 84 mesures donnant lieu à un manque à gagner fiscal de 14,3 milliards de dirhams (MMDH), soit 1,2% du PIB.

De même, il faut améliorer la productivité de l'impôt sur les sociétés (IS) notamment en luttant contre les pratiques agressives des multinationales qui recourent aux transferts artificiels des bénéfices dans des juridictions où ils seront très peu ou pas taxés, provoquant ainsi une érosion de l'assiette fiscale et une réduction, par conséquent, de leurs charges fiscales.

Il s'agit également de réaménager les taux et le barème d'imposition de l'impôt sur le revenu (IR) sans que cela n'entraîne une perte

de recettes ou de progressivité. Aussi, "cette mesure devra être accompagnée par une répartition juste et équitable de la charge fiscale entre les salariés et les personnes non salariées exerçant une activité professionnelle", souligne l'auteur.

L'étude appelle également à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales à travers la digitalisation, estimant qu'avec le développement rapide des technologies de l'information ces dernières années, celles-ci offrent des solutions pratiques pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, à travers la collecte et l'analyse de grandes quantités de données sur les contribuables.

"Enfin, compte tenu de la grande incertitude qui entoure aussi bien l'évolution de la pandémie que la durée des efforts nécessaires pour contenir et atténuer la

propagation du virus, une attention toute particulière est à porter au timing et au séquençage de la réforme fiscale", souligne la même source.

Et d'ajouter que "dans ce contexte, si la priorité aujourd'hui est à la relance budgétaire pour soutenir la reprise économique, la politique fiscale sera appelée à jouer, durant la période d'après pandémie et au-delà, un rôle majeur et indispensable dans le rétablissement des équilibres budgétaires et la couverture des coûts engendrés par la crise".

Une fois cette crise passée, la mise en œuvre de cette réforme fiscale ambitieuse, dictée par les lignes directrices issues des Assises nationales sur la fiscalité, devrait être "déployée de manière progressive au fil du temps et adaptée au nouveau contexte économique et social", conclut l'étude.



Une étude de BAM évalue l'efficacité de la collecte des impôts

Hausse du résultat net des assurances en 2019

Les entreprises d'assurances ont réalisé un résultat net de 4 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice 2019, en hausse de 5,2% par rapport à 2018, indique l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

A l'origine de cette progression, rapporte la MAP, la croissance de la marge d'exploitation des assureurs directs attribuée à une augmentation plus importante des primes acquises (+3,51 MMDH) que celles des charges de prestations (+2,28 MMDH) et

des charges d'acquisition et de gestion nettes (+596,9 millions de dirhams), précise l'ACAPS dans son rapport du secteur des assurances au titre de l'exercice 2019.

L'amélioration du solde financier des assureurs directs, par dégagement des profits sur réalisation des placements, encouragé par la performance des marchés boursier et obligataire a également contribué à la progression du résultat net, relève la même source.

Les fonds propres des assurances se sont, pour leur part, renforcés de 2,9% à

41,3 MMDH, fait savoir l'ACAPS, notant que le taux de rendement des fonds propres (résultat net/ fonds propres) est passé à 9,6%.

Par ailleurs, le portefeuille d'actifs des entreprises d'assurances et de réassurance en valeur d'inventaire a atteint 195,1 MMDH, en progression de 6,2% par rapport à 2018. Les placements affectés aux opérations d'assurances y représentent 89,5%, soit 174,6 MMDH. La structure des placements reste dominée par les actifs de taux (48,4%) et les

actifs des actions (44,6%), alors que la part de l'immobilier et des autres placements restant stable autour de 7%. Les actifs de taux sont appréciés de 10,7% à 94,5 MMDH. Le portefeuille d'actions détenu par le secteur a, quant à lui, augmenté de 2,4% à 86,9 MMDH.

Les produits de placements se sont améliorés de 8,6% à 8,9 MMDH et les plus-values latentes de 23,4% à 36,4 MMDH, corrélée à la bonne tenue du marché financier.



Omar Sy dépoussière Arsène Lupin dans une nouvelle série sur Netflix

Dépoussiérer le mythe d'un personnage moult fois incarné à l'écran en l'adaptant au 21^{ème} siècle, c'est le défi relevé par l'acteur français Omar Sy, à l'affiche de la série "Lupin, dans l'ombre d'Arsène", lancée vendredi sur Netflix.

Exit le chapeau haut de forme et le monocle, l'acteur préféré des Français ne campe pas le héros inventé en 1905 par Maurice Leblanc, mais Assane Diop, un admirateur d'Arsène Lupin, ancré dans le Paris d'aujourd'hui. Fausses identités (agent d'entretien, livreur à vélo, informaticien...), tours de passe-passe, vol de bijoux... ce père de famille s'inspire du gentleman cambrioleur pour tromper les riches et les puissants, et venger son père, mort 25 ans plus tôt après avoir été accusé d'un crime qu'il n'a pas commis.

De quoi réjouir Omar Sy, comme il l'a expliqué lundi sur le plateau de l'émission télévisée *Quotidien* : "Lupin, c'est tout le monde, c'est personnel, il est classe, élégant, malin, avec un coup d'avance, séducteur, chic, actif... tu peux tout jouer, il

ya du drame, c'est fun, (...) il y a de l'action", tout ce dont "rêve" un acteur. "Ce qui est super avec Omar quand il joue Assane, c'est qu'avec son charisme, son sourire, on a envie de le voir réussir même si c'est pour commettre des délits", relève auprès de l'AFP le scénariste britannique George Kay (*Criminal*, *Killing Eve*), aux manettes de Lupin en collaboration avec le Français François Uzan (*Family Business*).

De fait, la sympathie qu'inspire le comédien et son talent permettent de pardonner quelques grosses ficelles, également compensées par un casting de choix (Ludivine Sagnier, Hervé Pierre — de la Comédie Française —, Nicole Garcia, Clotilde Hesme, Antoine Gouy, Shirine Boutella, Soufiane Guerrab), ainsi qu'une réalisation léchée.

Produite par Gaumont, la série est composée de dix épisodes, dont les cinq premiers, d'une quarantaine de minutes, seront disponibles vendredi. Trois sont réalisés par le Français Louis Leterrier (*Insaisissables*) et deux par la Chilienne

Marcela Said (Mariana). La série est conçue comme un "divertissement familial" et "rassembleur", à l'heure "où chacun a tendance à s'isoler dans sa chambre avec ses écouteurs pour regarder sa propre série", selon George Kay.

Plus familier de Sherlock Holmes que du bandit français avant d'être sollicité par Netflix, le créateur britannique ne voulait pas simplement transposer Arsène Lupin au 21^{ème} siècle comme l'a fait la BBC avec le célèbre détective dans "Sherlock". "Je voulais montrer la France à travers les yeux d'un personnage d'origine ethnique différente (...), qui sans être un Robin des bois pourrait faire éclater la bulle de l'establishment français", explique George Kay, qui évoque dans son scénario les inégalités sociales ou la "Françafrique".

L'œuvre de Maurice Leblanc devient quant à elle "un personnage à part entière" de la série, parsemée de clins d'œil aux lupinophiles: un policier fan du gentleman cambrioleur ou un pèlerinage d'admirateurs à Etretat (nord de la France), théâtre d'un des romans les plus

célèbres, "L'aiguille creuse". Incarné aussi bien au cinéma (par Romain Duris en 2004 sous la direction de Jean-Paul Salomé) qu'à la télé (par Georges Descrières et Jean-Claude Brialy dans les années 1970 et 1980), Arsène Lupin a aussi inspiré un manga très populaire. Une autre série modernisant le gentleman-cambrioleur devait voir le jour en 2020, sous la houlette du réalisateur Jilil Lespert et du scénariste Abdel Raouf Dafri. Mais le projet, annoncé en 2017, un an avant celui de Netflix, a dû être "repensé" face à la concurrence de la plateforme, a indiqué la société de production CinéFrance à l'AFP. Netflix a accéléré ces dernières années sa production de contenus originaux hexagonaux ("Plan cœur", "Family Business" ou dernièrement "La Révolution"), pas toujours bien accueillis par la critique, qui avait laminé sa première série française, "Marseille", en 2016. Reste à voir si "Lupin" trouvera son public, en France comme à l'étranger, avant une possible saison 2 dont la date n'a pas été annoncée.

Lana Del Rey et Arlo Parks, essentielles en 2021



Personne ne sait quand reprendront les concerts, mais les albums qui rythmeront 2021 se profilent déjà, entre Lana Del Rey, Django Django, Arlo Parks, La Femme, Eddy de Pretto sans oublier le ticket Liminanas-Laurent Garnier. Pas encore connue du grand public, Arlo Parks, promesse de la neo-soul, a déjà des fans illustres telles Billie Eilish et Michelle Obama. Et son visage a séduit le réalisateur Gus Van Sant pour une campagne de publicité. Le premier album de la Londnonienne (aux racines entre France, Tchad et Niger), "Collapsed in sunbeams", arrive le 29 janvier et les singles "Green eyes" ou "Caroline" permettent de se faire une idée.

Autre nouvelle venue, la Française Lala & cœ lâchera le même jour "Everything tasteful", un des disques les plus attendus dans un rap/r'n'b entre lascif et percutant. Côté valeur sûre, il faut citer Texas. "Oui un nouvel album arrive", a lancé à l'AFP la chanteuse-leader Sharleen Spiteri, en décembre lors de la sortie du single-éclair "Hi".

"Chemtrails over the country", nouvel album de la diva Lana Del Rey, successeur annoncé de son meilleur opus "Norman fucking Rockwell!" (2019) — "Violet bent backwards over the grass" paru en 2020 n'étant qu'un recueil de poèmes mis en musique — se montre enfin après maints re-

ports. Dans un teaser de moins de 30 secondes sur ses réseaux sociaux, la star promet un nouveau single le 11 janvier. C'est déjà plus que Drake, dont le "Certified lover boy" se fait toujours désirer. Autre retour, celui de Django Django, avec "Glowing in the dark" — soit "Brillant dans le noir", album-promesse d'espoir dans une période sombre — annoncé le 12 février. Le morceau-titre des Britanniques a déjà été livré et bénéficie d'un remix-appel à la danse des turbulents Hot Chip. D'autres disques en provenance du Royaume-Uni doivent faire du bruit. Notamment celui de Squid, collectif remuant de Brighton qui a mis en transe tous les festivals défricheurs avant le Covid-19. L'objet tant convoité doit atterrir au printemps. Et dans la collection des sales gosses, on attend les saillies des Viagra Boys ("Welfare jazz", ce vendredi).

Dans le rayon français, le surdoué Arman Méliès sera le guide de son "Laurel Canyon" (le 26 février) tandis que Gaëtan Roussel questionnera raison et sentiments avec "Est-ce que tu sais?", le 19 mars. L'ancien leader de Louise Attaque a donné le ton avec deux singles, dont notamment "On ne meurt pas (en une seule fois)" avec un clip au casting fou, entre grands noms du sport comme Bixente Lizarazu, Alain Prost, Marie-José Pérec ou

encore Christine Arron.

Les nouvelles plumes repointent également le bout de leur nez. Eddy de Pretto annonce une tournée XXL pour l'automne 2021 — "Mes amours, nous repartons pour une seconde histoire ! Celle-ci sera vaccinée", écrit-il sur ses réseaux — et sort ce mercredi un nouveau single, "Bateaux-mouches" à teneur auto-biographique. Ce qui préfigure sans doute un deuxième album cette année, après l'encensé "Cure" (2018). Les dandys décadents de Feul Chatterton, de La Femme, ainsi que ceux de Magenta (prolongement du groupe Fauve) sont aussi dans les starting-blocks. Enfin, chez les savants fous, deux projets font saliver. Le duo électro Cabadzi prévoit "Burrrhus" (le 5 février), référence à Burrrhus Frederic Skinner, spécialiste de la psychologie du comportement dans les années 1950-60. Cabadzi, qui avait précédemment mis en musique des répliques de films de Bertrand Blier, évoquera cette fois "l'addiction aux réseaux sociaux, dangereuse car induite par l'ergonomie des applis", comme l'avait exposé à l'AFP, Lulu, moitié du binôme. Et les Liminanas agrandissent encore leur collection de collaborations (après Etienne Daho ou Peter Hook, ex-Joy Division et ex-New Order) en s'attendant cette fois au patron de l'électro Laurent Garnier.

Les frères Bogdanoff, accusés d'escroquerie envers un millionnaire bipolaire



Igor et Grichka Bogdanoff ont-ils tenté de spolier un millionnaire bipolaire pour régler leurs déboires financiers et relancer "Temps X", l'émission de science-fiction qui les a rendus célèbres dans les années 80 ? Les jumeaux devront répondre au tribunal de ces accusations qu'ils contestent.

Les deux frères de 70 ans, connus pour leur transformation physique atypique et leurs ouvrages scientifiques controversés, devront comparaître à Paris, mais pas avant plusieurs mois, lors de ce procès en correctionnelle pour "escroquerie sur personne vulnérable", aux côtés de quatre autres prévenus.

Outre le fils d'un diplomate franco-congolais en fuite, proche des jumeaux, le magistrat a également renvoyé devant le tribunal un producteur de cinéma, sa fille et un avocat parisien, tous trois accusés d'avoir entraîné la victime à dilapider sa fortune dans un film aux conditions de production douteuses, "le

Fruit de l'espoir".

La victime, Cyrille P., un ancien hôtelier fortuné de 53 ans souffrant de troubles bipolaires depuis plusieurs années, s'est suicidé le 31 août 2018, au plus fort de l'enquête, depuis les falaises d'Étretat (Seine-Maritime).

"Je suis en grande souffrance, trop c'est trop. (...) Ils m'ont fait croire monts et merveilles", écrivait-il aux policiers peu avant son geste.

Deux mois plus tôt, Igor et Grichka Bogdanoff, qu'il surnommait "Frère premier" et "Frère absent", avaient été mis en examen dans ce dossier, moins d'un an après avoir fait sa connaissance. Le fils de diplomate, Tanguy Ifoku, surnommé "Frère sombre", complétait le trio que le juge tient responsable d'une "véritable machination" pour faire "miroiter des investissements extraordinaires" au millionnaire : une tentative inconsistante de relance de "Temps X", un vague projet de film promotionnel de

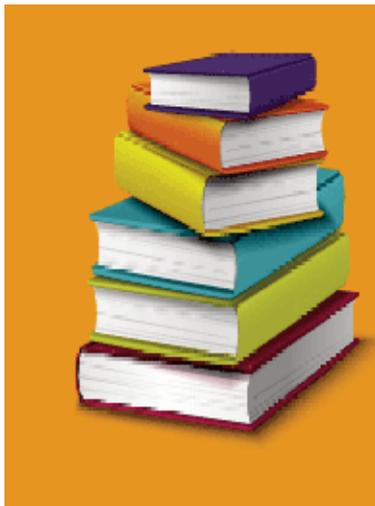
la République démocratique du Congo ou encore l'achat d'un hélicoptère Gazelle, uniquement pilotable par Igor. Pour le magistrat, les trois hommes ont à l'époque conscience de manipuler Cyrille P. : "J'ai parlé avec lui hier pour le maintenir dans cet état (...) ce serait une bonne façon de le réinitialiser", raconte Grischka à son frère, selon une écoute versée au dossier.

En difficultés financières, Igor convainc leur nouvel ami de lui racheter pour 750.000 euros la moitié de sa villa parisienne, en indivision et sans pouvoir s'y installer. Cyrille P., qui se présente à des amis comme "le troisième Bogdanoff", consent à tout : il remet notamment 160.000 euros en liquide et signe pour 1,5 million d'euros de chèques durant l'hiver 2017-2018. Mais aucun n'est encaissé : la banque, qui vient de signaler à la justice un premier cercle de profiteurs potentiels, bloque les versements.

Bouillon de culture

Publication

Le chercheur et traducteur marocain, Rachid Bazzi, vient de publier aux éditions Afaq pour les Etudes, l'Édition et la communication à Marrakech, la version arabe de l'ouvrage français intitulé "Recherches archéologiques à Marrakech". La traduction de cet ouvrage en langue arabe vise à rapprocher cette œuvre devenue "une référence" essentielle pour toute étude sur Marrakech, des spécialistes de l'histoire, de l'archéologie et de l'architecture, des étudiants et des lecteurs. Pour "Afaq", la publication de cet opus s'inscrit dans le cadre de la série "Morrakochiate" qui célèbre cette année, la 50^{ème} publication de cette maison d'édition consacrée à la cité ocre. "Recherches archéologiques à Marrakech", publié en 1952 par l'Institut des Hautes études françaises à Rabat, dévoile les résultats d'études archéologiques menées par trois historiens français aux abords de la Koutoubia. Il s'agit de Jacques Meunier, écrivain, poète et grand voyageur français décédé en 2004, Gaston Deverdun, historien et archéologue spécialiste de la médina de Marrakech et Henri Terrasse, archéologue et historien, qui a publié des ouvrages historiques sur le Maroc, dont "Histoire du Maroc : des origines à l'établissement du protectorat français", "Islam d'Espagne" et "La mosquée d'al-Qarouiyyin à Fès".



Le Festival de Cannes pourrait se tenir à l'été si la situation l'exige



Le Festival de Cannes, qui se tient traditionnellement en mai, "aura bien lieu en 2021", avec une possibilité de report entre fin juin et fin juillet si les conditions sanitaires l'exigent, a-t-on appris mercredi auprès de ses organisateurs.

Le plus important rendez-vous mondial du 7^e art, qui n'avait pas pu se tenir en mai 2020 à cause de la pandémie de coronavirus et du confinement, se laisse encore un peu de temps "pour évaluer la situation en début d'année", a précisé une porte-parole.

Pour l'instant, le festival est programmé sur la croquette du 11 au 22 mai. Mais si l'évolution de la pandémie l'exige, "une réflexion est en cours sur une fenêtre de dates envisagées entre la fin juin et la fin juillet", a-t-elle ajoutée.

Pièce centrale du prestigieux circuit des festivals internationaux de cinéma, Cannes avait fait les frais l'an dernier de la pandémie, alors que ses rivaux comme Berlin ou Venise ont pu se tenir, sous de strictes conditions sanitaires en septembre pour ce dernier.

Cette année, le premier grand festival du calendrier, la Berlinale, a déjà renoncé à une édition classique : le festival est reporté à mars, et la compétition se tiendra en ligne en raison de la pandémie. Des projections ouvertes au public seront organisées en juin.

L'électricité et l'homme, quelle histoire ?

I - *Que la lumière soit !*

L'univers qui nous entoure n'est que matière et rayonnement, et l'électricité comme énergie fait partie de ce rayonnement, avec comme préalable, se propager après être produit, quand les conditions lui sont réunies. Selon sa nature et sa manière de se propager, ce rayonnement est scientifiquement admis, pour qu'il soit considéré partiellement ou totalement comme une onde. A propos de ces ondes, ce que nous connaissons actuellement d'elles, c'est que nos corps baignent quotidiennement dans un espace peuplé par toutes sortes d'ondes : sonores, ultra-violettes solaires, infrarouges solaires, visibles solaires, micro-ondes, radios, radars, chaleurs, etc auxquelles nous nous exposons constamment, sans compter les ondes issues des sources radioactives mal contrôlées ou accidentées.

L'électricité, comme sujet de cet article, est une composante essentielle de ce rayonnement qui est devenue indispensable pour notre quotidien, et avec laquelle nous entretenons des rapports de dépendance depuis que ce signal existe. Comment l'homme est parvenu à sa production et son transport comme énergie? La réponse se résume en une épopée de presque 25 siècles, et qui a commencé au milieu du premier millénaire d'avant notre ère.

En effet, la relation entre l'électricité et l'homme est de longue date, elle est née durant le premier millénaire d'avant notre ère, et plus précisément durant la fin du VIIème et

début VIème siècle av. J. C. Le mot à l'origine est elektron, qui veut dire Ambre Jaune en grec ancien, et derrière sa découverte, il y a eu Thalès à qui revient aussi les quelques théorèmes de géométrie enseignés à nos enfants dans le cycle collégien.

La notion d'électricité s'est confondue véritablement à la physique, et celui qui a mis au point la connaissance de l'électricité est au même temps celui qui est considéré comme le premier physicien de l'histoire.

Dans l'Ancienne Egypte, les centres du savoir accordaient des vertus à l'Ambre dans leurs procédés de momification sans se poser de questions sur d'autres effets, alors que les Grecs, comme les Chinois par ailleurs, ont découvert qu'en frottant l'ambre, celui-ci produisait des étincelles ou encore, attirait les objets légers comme les tissus.

Thalès fut un des premiers personnages à avoir cherché à rompre avec l'explication mythologique des faits naturels, et l'avoir remplacée par l'explication physique, en devenant le précurseur de la première pensée scientifique. Personnage hors norme, il a statué pour la méthode de l'analyse réelle, et de cela, il est considéré comme l'une des figures majeures des premiers raisonnements scientifiques. Il a surtout su s'écarter des discours explicatifs délivrés par la mythologie pour privilégier l'approche primant l'observation et la démonstration. C'est de cette façon qu'il a analysé la réaction de l'ambre à l'effet de frottement, avec comme résultat l'attri-

bution à cette réaction le mot elektron suite aux deux expériences : celle de produire des étincelles et celle d'attirer les objets légers. Le mot électricité est donné en référence à l'Ambre Jaune. L'autre domaine trop proche de l'elektron, la magnésie comme Thalès l'appela à son tour, lui a permis de mettre en évidence les propriétés d'aimantation de la ferrite ou l'oxyde de fer.

Thalès est aussi reconnu comme la première personnalité des mathématiques ayant laissé la trace de son nom dans l'histoire. Il a formulé plusieurs propriétés géométriques, et ce faisant, il a posé les premiers jalons du raisonnement sur des figures géométriques idéales. Son approche réelle des phénomènes à côté du mode de pensée d'Aristote ont donné naissance à ce qui est appelé communément philosophie aristo-thalésienne.

Pour acquérir ce savoir, d'après les historiens, il s'est rendu en Egypte vers 600 avant J. C., et ce dans l'intention de s'abreuvoir des savoirs égyptien et babylonien. Pendant son séjour en Egypte, il s'est trouvé devant le problème le suivant : le pharaon régnant à l'époque était Amasis, il aurait lancé le concours de déterminer la hauteur de la Grande Pyramide située à El Gizeh. Il a même dit que personne n'était en mesure de savoir quelle était la hauteur de cette pyramide, dont la base est de forme carré, qui est considérée comme la plus haute des pyramides. Thalès aurait vécu ce problème comme un défi à relever.

Ce n'est pas un hasard que Napoléon Bonaparte, comme père fondateur de l'Égyptologie qui avait pris connaissance de ce style de motivation du pharaon, ait agi avec le même style voire encore plus. En fait et à notre connaissance, rien que dans le domaine de la physique qui nous est proche, Napoléon a lancé trois concours : le premier sur la polarisation de la lumière gagné par Malus, le second pour la diffraction remporté par Fresnel et le troisième sur la relation entre électricité et magnétisme comme interprétation des observations d'Oersted, gagné par Ampère. Rappelons que le nom d'Ampère est attribué à l'unité standard des courants électriques (de symbole A).

Quant à la méthode suivie par Thalès, les historiens sont divisés. Mais, celle sur laquelle la majorité des historiens se sont accordés, est une méthode plus empirico-intuitive que géométrique faisant appel à ses théorèmes. Selon cette méthode, Thalès aurait attendu que l'ombre d'un corps debout soit de même longueur que la vraie hauteur de ce corps, puis il a déduit de manière empirique, et la même opération a eu lieu avec la pyramide. C'est un moment où il y a alignement des rayons solaires avec un côté de la pyramide, ce qui n'arrive que deux fois par an. Il suffit juste d'ajouter la longueur de l'ombre au sol à la moitié de la longueur du côté de la pyramide pour avoir sa hauteur.

Pour accomplir la mesure, il y avait juste la coudeée comme unité de mesure de la longueur connue en Egypte de l'époque, ; il n'y avait pas



le mètre et il n'y avait pas le pied. Thalès s'est servi alors de sa propre taille comme unité de mesure, un Thalès faisant 3,25 coudées et il aurait obtenu les résultats suivants : 18 Thalès pour l'ombre du côté de la pyramide, le côté de la base qu'il a mesuré a été divisé par deux, il obtint 67 Thalès. La pyramide a une hauteur de 85 Thalès. Au total, la hauteur mesurée par Thalès faisait 276,25 coudées, et aujourd'hui la Grande Pyramide fait 280 coudées, soit 147 mètres de hauteur. Comme quoi la mesure de Thalès était relativement précise. Impressionné par ce raisonnement et ce calcul, le pharaon lui donna l'accès à la bibliothèque où il put consulter de nombreux ouvrages. C'est dans ces ouvrages, qu'il étudia les propriétés de l'ambre jaune, de la magnésie et l'astronomie.

C'est en étudiant les propriétés mécaniques de l'ambre qu'il a soulevé la question des étincelles et l'attraction des objets légers, qu'il a toutes deux liées à un seul et unique phénomène, qui est l'électricité. Électricité et magnésie se sont séparées, et chacune a fait son chemin selon l'utilité qu'elle suscite et les intérêts qu'elle apporte en termes d'applications rendant service à l'humain.

L'électricité a fait une longue traversée du désert venant de l'antiquité jusqu'à 1600 après J. C. La magnésie, elle aussi, a eu sa traversée du désert mais pour une période moins longue, puisqu'on s'est servi d'elle comme propriété utilisée en fa-

veur de la navigation maritime par l'invention de la boussole.

En Chine d'abord, et pendant le règne de la dynastie Tang (618-907), les savants de ce pays ont eu à découvrir le décalage entre Pôle nord magnétique et Pôle Nord géographique (de la Terre). Rappelons la différence entre ces deux pôles, le premier est magnétique lorsqu'il est porté par l'axe de symétrie d'un aimant cylindrique, et le second est géographique lorsqu'il est porté par l'axe de rotation de la terre. L'inclinaison entre les deux est variable tout le temps.

Dans la littérature scientifique chinoise, la première référence à une boussole magnétique date de 1187. La deuxième référence à la boussole est arabo-musulmane et date de 1269, sous la forme d'une aiguille magnétisée, venant de l'astronome Al Ashraf.

En Europe, P. De Maricourt est connu pour avoir rédigé le premier traité sur les propriétés des aimants en 1282. Après l'élaboration de la boussole, les navigateurs du Moyen Âge remarquaient déjà les effets des éclairs sur le comportement de ses aiguilles. A part ces petites réalisations, l'électricité et la magnésie n'ont connu de véritable essor qu'à partir de 1600 de notre ère.

Tout au début du 17^{ème} siècle, en 1600, un prodige savant d'Angleterre nommé William Gilbert a sorti l'électron et la magnésie des décombres dans lesquels elles ont été laissées par les anciens.

De prime à bord, il compara la terre à un gros aimant en indiquant l'existence de pôles nord et sud. Au cours de ses études, il a pu associer l'attraction de l'ambre et de l'aimant. Pour l'effet attractif de l'aimant, il a choisi pour la première fois le terme "magnétique" et pour l'ambre, pour la première fois le mot "électrique". Après 1650, la physique newtonienne centrée sur la gravitation, a recadré les deux propriétés dans le cadre d'une trilogie regroupant à la fois gravitation, électricité et magnétisme. En 1660, le scientifique allemand a expérimenté la production de l'électricité avec une boule de soufre frottée par rotation; il compara les étincelles observées aux éclairs d'orages.

Au 18^{ème} siècle, le britannique Stephen Gray pratiqua des expériences d'électrostatique et conclut que la nature d'un matériau détermine ou non s'il y a ou non "communication électrique". Il affirma qu'il existe désormais deux catégories de corps : les conducteurs et les isolants. L'électricité concerne désormais tous les corps et la conduction remplace l'attraction comme propriété fondamentale. En 1733, le chimiste français, François Du Fay observe l'attraction et la répulsion des corps électrisés par frottement et distingue l'électricité positive et l'électricité négative. En 1752, le savant américain Benjamin Franklin émet la théorie de la foudre comme phénomène dû à l'électricité et invente le paratonnerre qui, d'après lui, "fait écouler à la terre le fluide électrique

contenu dans les nuages orageux et ainsi empêche la foudre de tomber".

Vers 1771, le médecin italien Luigi Galvani met en évidence le nouveau phénomène de l'électricité animale, c'est la contraction des muscles d'une grenouille mis en contact avec différents métaux. Pour lui, "l'électricité animale est d'une nature différente de celle de l'électricité de la foudre". En 1785, le physicien français Charles Coulomb exprime devant l'Académie des sciences de France, une loi selon laquelle les corps chargés électriquement interagissent avec la quantité d'électricité et la distance géométrique. Il développa la balance portant son nom : la balance de Coulomb, comme instrument qui permet de mesurer avec précision les forces exercées par les charges électriques et magnétiques, il formule ainsi la loi d'attraction et de répulsion des charges électriques.



Par Abdelkrim Nougouai
Enseignant chercheur à Oujda
A suivre
Demain :
II - Et la lumière fut

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SETTAT
 COMMUNE DE SETTAT
 DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION



مدينة سطات
 Ville de Settât

**Avis d'organisation des examens d'aptitude professionnelle
 au titre de l'année 2021**

La Commune de Settât organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 pour l'accès aux grades classes aux échelles de rémunération 7 à 11 ouverts aux fonctionnaires à la dite commune ayants au moins six ans d'ancienneté dans leurs grades au premier examen comme suit :

Accès au grade de	places mises en compétition	Date du concours		Lieu de dépôt des dossiers de candidature et la date limite.	Lieu du concours
		Écrit	Orale		
Assistant Technique 2ème grade	Le Quota est limité à 13% des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires.	07/02/2021	14/02/2021	Service des Ressources Humaines et de la Formation jusqu'au 25/01/2021.	Ecole primaire Ibn Tachafine à la ville de Settât
Administrateur M.I		21/02/2021			
Technicien 1er grade					
Technicien 2ème grade					
Rédacteur 2ème grade		21/02/2021	28/02/2021	Service des Ressources Humaines et de la Formation jusqu'au 05/02/2021.	
Rédacteur 3ème grade					
Assistant Administratif 2ème grade					

N° 085/PA

ROYAUME DU MAROC
 Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
 Branche Eau

المملكة المغربية
 المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب
 قطاع الماء

ROYAUME DU MAROC
 OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE -BRANCHE EAU
 DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n°149/DR2/2020, relatif au programme de mise à niveau du système d'assainissement liquide de la ville d'Essaouira. -Lot ES4: Electrification de la station de pompage (vis d'Archimède) et de la STEP, que la date d'ouverture des plis aura lieu le jeudi 11 février 2021 à 09 :30 au lieu 11 février 2020 à 09 :30.

N° 086/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

**AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° BER 39/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert n° Ber 39/2020 relatif aux Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane :

Voie reliant le Giratoire situé au PK 2+820 de la VCB au PK 515+000 de la RN2, Longeant Oued Cherrâa. Province de Berkane.

les rectifications suivantes :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six Cent Quarante Cinq Mille Dirhams (645 000,00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quarante Trois Millions Vingt Huit Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams. (43 028 880,00 Dhs).**

Au lieu de :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq Cent Soixante et Un Mille Dirhams (561 000,00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trente Sept Millions Quatre Cent Cinquante Huit Mille Cinq Cent Quatre Dirhams. (37 458 504,00 Dhs).**

Aussi la date d'ouverture des plis prévue pour **Mardi 12/01/2021 à Dix heures**, est reportée au **Mercredi 20/01/2021 à dix heures**.

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 087/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE OUARZAZATE
 COMMUNE DE OUARZAZATE

**Programme prévisionnel
 - 2021 -**

- Maître d'ouvrage: **Commune d'Ouarzazate**
- Année budgétaire : **2021**
- Coordonnés du service concerné : **Tél : 0524882430 / Fax : 0524882430**
- Lieu d'exécution ou de livraison : **Commune d'Ouarzazate**
- Le programme prévisionnel de la commune d'Ouarzazate pour l'année budgétaire 2021 est:

N°	Type	Objet	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Réservé aux petite et moyenne entreprise
SERVICES					
1	Hébergement et restauration	Réalisation des Prestations d'hébergement, de réception et de restauration pour le compte de la Commune d'Ouarzazate.	Contrat	Février	-
2	Assurances	Assurances des membres du Conseil de la Commune d'Ouarzazate, Assurance incendie et responsabilité civile de la Commune d'Ouarzazate et Assurances de la main d'œuvre occasionnel de la Commune	Contrat	Janvier	-
3		Consultation architecturale relative à la construction d'un complexe sportif à Hay Al Mohammadi.	Consultation Architecturale	Janvier	-
4		Assistance technique et suivi des travaux d'achèvement de construction de l'abattoir à la Commune d'Ouarzazate.	A.O. OUVERT	Février	-
5		L'Assistance Technique au Maître d'Ouvrage pour le suivi et le contrôle des travaux de la restructuration des Quartiers à la ville d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Janvier	-
6		Étude urbanistique et architecturale de boulevard Mohamed V.	A.O. OUVERT	Juin	--
7		Consultation architecturale pour : * l'aménagement de la place My Rachid.	Consultation Architecturale	Avril	-
8		Consultation architecturale relative à l'aménagement de la place My Rachid.	Consultation Architecturale	AOût	-
9	Études	L'Assistance Technique en matière de contrôle des services gestion déléguée de nettoyage et de la collecte des déchets ménagers et assimilés, dans la ville d'Ouarzazate.	A.O. OUVERT	Mars	-
10		Étude technique et suivi des travaux d'aménagement de la place My Rachid.	A.O. OUVERT	Octobre	-
11		Étude technique et suivi des travaux de construction d'un complexe sportif.	A.O. OUVERT	Avril	-
12		Étude technique et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires.	A.O. OUVERT	Mars	-
13		Réalisation des prestations de gardiennage et de sécurité	A.O. OUVERT	Juin	non
14		Réalisation des prestations de nettoyage des locaux administratifs de la commune	A.O. OUVERT	Juin	non
15		Réalisation des études topographiques à la ville d'Ouarzazate	B.C	AOût	oui
16		Location d'engins	A.O. Ouvert	Septembre	non

FOURNITURES					
18	F- bureaux	L'achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	A.O. OUVERT	Février	oui
19		Achat de produits alimentaires	A.O. OUVERT	Février	oui
20		Achat de pièces de rechange et pneumatique	Convention	Janvier	-
21		Achat de carburant et lubrifiant	Convention	Janvier	-
22		Acquisition de matériel informatique	A.O. Ouvert	Janvier	oui
23	matériaux	Achat de divers matériaux de construction.	A.O. OUVERT	Avril	non
24	F-Électrique	L'achat de fourniture électrique pour l'entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité	A.O. OUVERT	Février	non
25	Pavoisement	Achat de petit matériel fongible de décoration et de pavoisement	A.O. OUVERT	Février	oui
26	Fourniture pour matériel	Achat de fourniture pour matériel technique et informatique	B.C	Janvier	oui
27	Camion	Acquisition d'un camion Nacelle	Contrat	Mai	-
28		Acquisition d'un camion Frigorifique pour transport de viande	Contrat	Mai	-
29	Produits	Achat des produits désinfectants	A.O. OUVERT	Février	oui
30		Achat des produits d'entretien ménager	A.O. OUVERT	Février	oui
31	Plantes	Achat de plantes et arbres	A.O. OUVERT	Février	oui
32	Pompes	Acquisition des pompes	A.O. Ouvert	Mai	non
33	Motocycloes	Acquisition des motocycloes	A.O. Ouvert	Mars	non
34	Panneaux	Fourniture de panneaux de signalisation verticale et plaques des noms des rues	A.O. Ouvert	Avril	non
35	Cadeaux	Achat d'objet d'art ou cadeaux remise en prix	B.C	Avril	oui
36		Achat de livre pour la remise en prix	B.C	Avril	oui
37	F- scolaire	Achat de fourniture scolaire	B.C	Avril	non
38	Impression	Fourniture et impression	B.C	Février	oui
39	habillement	L'achat d'habillement des agents ayant droit	A.O. OUVERT	Mars	non
40	Mobilier B	Acquisition de mobilier de bureau	A.O. Ouvert	Juin	non

Travaux					
41	Achèvement	Travaux d'achèvement d'un Abattoir à la Commune d'Ouarzazate.	A.O. OUVERT	Janvier	non
42	Aménagement	Travaux d'aménagement du parc 09 Juillet	A.O. OUVERT	Mars	oui
43		Travaux d'entretien courant des bâtiments administratifs.	A.O. OUVERT	Avril	oui
44	Entretien	Travaux d'entretien courant des voies.	A.O. OUVERT	Avril	oui
45		Entretien courant des espaces verts, jardins et forêts	A.O. Ouvert	Février	oui
46	Réhabilitation	Travaux de réhabilitation de la Kasbah de Taourirt	A.O. OUVERT	Avril	non
47		Entretien des places publiques, parcs, parkings et décharges publiques	A.O. Ouvert	Mai	oui
48	Entretien	Entretien et réparation de réseaux téléphonique	B.C	Mai	oui
49		Travaux d'entretien des égouts	A.O. OUVERT	Mai	oui
50		Travaux d'aménagement de la place Stade Sidi Daoud	A.O. OUVERT	Février	oui
51	Aménagement	Travaux d'aménagement d'un terrain de proximité à Hay Fedraggams.	A.O. OUVERT	Février	oui
52		Travaux d'aménagement d'un terrain de proximité à Hay Al Mohammadi.	A.O. OUVERT	Février	oui
53	Aménagement	Travaux d'aménagement d'un terrain au lotissement Al OUKHOWA.	A.O. OUVERT	Février	oui
54	Installation	Travaux d'installation de poteaux et câblage électrique	A.O. OUVERT	Mars	non
55	Extension	Travaux d'extension de siège de la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Juin	non
56	Nouvelle construction	Travaux de construction de deux annexes administratives (1 ^{ème} et 4 ^{ème}) à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Juin	oui
57	Reconstruction	Travaux de reconstruction de marché communal au centre ville d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Octobre	non
58	Voies	Travaux d'extension, renforcement et élargissement des voies dans la ville	A.O. OUVERT	Mars	non
59	Mur de protection	Travaux de construction d'un mur de protection contre les inondations sur Oued Anarim	A.O. OUVERT	Janvier	non
60	Égout	Travaux de construction d'égout	A.O. OUVERT	Mars	oui
61	Construction neuve	Travaux de construction des blocs sanitaires dans des places publiques	A.O. OUVERT	Juin	oui
62	Installation	Travaux d'installation de matériel de signalisation verticale.	A.O. OUVERT	Octobre	oui
63		Entretien et réparation courant du matériel technique et informatique	B.C	Mars	oui
64	Entretien	Entretien courant de mobilier de bureau	B.C	Avril	oui
65		Entretien et renouvellement de petit matériel de l'abattoir	B.C	Juin	oui
66	Nouvelle construction	Travaux de construction d'une piscine couverte	A.O. OUVERT	Avril	non
67		Travaux de construction d'un complexe sportif à Hay Al Mohammadi.	A.O. OUVERT	Juillet	non
68	Aménagement	Travaux d'aménagement de la place My Rachid.	A.O. OUVERT	Octobre	oui
69		Travaux d'aménagement du parc 6 Novembre	A.O. OUVERT	Octobre	oui
70	Eau potable	Travaux d'adduction d'eau potable	A.O. OUVERT	Mars	oui
71	Nouvelle construction	Travaux de construction de deux annexes administratives (2 ^{ème} et 3 ^{ème}) à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Octobre	oui
72	Branchement	Branchement au réseau de l'eau potable des terrains à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Mai	oui
73		Branchement au réseau d'électricité des terrains à la Commune d'Ouarzazate	A.O. OUVERT	Mai	oui
74	restructuration	Travaux de restructuration de marché couvert	A.O. OUVERT	Novembre	oui

N° 088/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage (Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre la Désertification de Tétouan) envisage lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

TRAVAUX :

Objet de travaux	Nature de travaux	lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Aménagement et entretien des tranchées pare-feu	Aménagement et entretien des tranchées pare-feu	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021	Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan TEL: 0539970552 Fax: 0539970552	Réservé à la PME
Sylviculture	Travaux de sylviculture et de conduite de peuplement	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Entretien et aménagement	Travaux d'entretien et d'aménagement de points d'eau	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Création	Travaux création de points d'eau	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Entretien	Travaux d'entretien de poste vigie	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Plantation nouvelle (Reboisement)	Ouverture de potêt et plantation	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		*****
Régénération des forêts	Ouverture de potêt, Clôture et plantation	Province de Tétouan	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		*****
Entretien de plantations anciennes	Réouverture des potêts et plantation	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Aménagement anti érosif	Travaux de correction mécanique des ravins, construction de seuils en gabions	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Ouverture de pistes	Travaux d'ouverture de psites	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		*****
Entretien et réhabilitation	Entretien et réhabilitation de pistes forestières	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		*****
Installation	Travaux d'installation de clôture	Province de Tétouan	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021		*****
Aménagement	Aménagement des forêts urbaines et périurbaines	Province de Tétouan	Appel d'offre ouvert	A partir de Mars 2021		*****
Production de plants	Production de plants forestiers	pépinière de Torreta, Province de Tétouan	Appel d'offre ouvert	A partir du Septembre 2021	*****	

SERVICES ET ETUDES :

Type de service	objet des services	lieu de service	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Guetteurs d'incendies	Fourniture de la main d'oeuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts	Province de Tétouan et Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Février 2021	Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan TEL: 0539970552 Fax: 0539970552	Réservé à la PME
Gardiennage	Sécurité, surveillance et gardiennage des forêts et des bâtiments administratifs	Province de Tétouan et Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert ou Bon de Commande	A partir de Février 2021		Réservé à la PME
Etude et assistances	Etude et assistances pour ouverture et réhabilitation de cheminsforestiers	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert ou Bon de Commande	A partir de Mars 2021		Réservé à la PME

FOURNITURES

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnés du service concernés	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat	Achat de panneaux de signalisation	Bloc	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert ou Bon de Commande	A partir de Mars 2021	Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan TEL: 0539970552 Fax: 0539970552	Réservé à la PME
Achat	Achat de ruchers peuplés d'abeilles	100 ruchers	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert	A partir de Mars 2021		Réservé à la PME
Achat	Achat de plants fruitiers	20000 plants	Province de Tétouan Préfecture de M'diq-Fnideq	Appel d'offre ouvert ou Bon de Commande	A partir de Mars 2021		Réservé à la PME
Achat	Soins vétérinaires	Bloc	Province de Tétouan	Appel d'offre ouvert ou Bon de Commande	A partir de Mars 2021		Réservé à la PME
Achat	Aliments pour gibier	Bloc	Province de Tétouan	Appel d'offre ouvert ou Bon de Commande	A partir de Mars 2021		Réservé à la PME

« STE EXTRA DUK »
SNC AU CAPITAL DE
100.000 DIRHAMS
OUJDA 23 RUE RAS
OSFOR

Aux termes d'un P.V. de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17/11/2020, les associés de la société « EXTRA DUK » ont approuvé les résolutions suivantes :

- la liquidation définitive de la société « EXTRA DUK ».
- la radiation du registre de commerce.
- quitus est donné au liquidateur pour sa gestion de la

société lors de la liquidation.
- le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 30/12/2020 S/N° 3183.
N° 090/PA

« STE BRAZ ACHARK »
SARL AU CAPITAL DE
100.000 DIRHAMS
OUJDA HAY EL
OUAHDA RUE
ENNAJM N°2

Aux termes d'un P.V. de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17/11/2020, les associés de

la société « BRAZ ACHARK » ont approuvé les résolutions suivantes :

- la dissolution anticipée de la société « BRAZ ACHARK ».
- la nomination de M. RAHMOUNI AHMED comme liquidateur de la société.
- la désignation du siège de la liquidation à Oujda Hay El Ouahda Rue Ennajm N°2.
- le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 23/12/2020 S/N° 3072.
N° 091/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE D'OULED SALEH
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES

AVIS

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'OULED SALEH PORTE A LA CONNAISSANCE DES PROPRIETAIRES DES TERRAINS NON BATIS, OU FAISANT L'OBJET D'UNE AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU DE LOTIR OU AFFECTES A UNE EXPLOITATION PROFESSIONNELLE OU AGRICOLE DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, ASSUJETTIS A LA TAXE SUR LES TERRAINS NON BATIS OU EXONERES, QU'ILS DOIVENT DEPOSER AVANT LE 1^{ER} MARS 2021, AUPRES DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES LA DECLARATION DE POSSESSION D'UN TERRAIN NON BATI ET PAYER LE CAS ECHEANT LA TAXE DUE, CONFORMEMENT A LA LOI N° 07-20 COMPLETANT ET MODIFIANT LA LOI N° 06-47 RELATIVE A LA FISCALITE LOCALE.

N° 092/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°21/2020/BP

Le 10/02/2021 à 12:00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : **CONTROL DE QUALITE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES A LA PLAGE DE KARRAM EDDAIF A LA COMMUNE D'AYIR A LA PROVINCE DE SAFI.**

Le maître d'Ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : **Mille (1000.00) dirhams.**

L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **TRENTE SEPT MILLE HUIT CENT DIRHAMS (37 800.00) DHS TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.3: contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtements superficiels	4
	CQ.4: contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type -1 à bases de mélange hydrocarboné courant (GE,EB,GBB...)	
	CQ.7 : contrôle des travaux des ouvrages d'arts courant (dalots et ponts à faible portée ,ouvrages agricole, ouvrages d'assainissement et d'eau potable)	
	CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière	
	CQ.17 : contrôle de la qualité de signalisation verticale routière	

N° 095/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 19 /2020/BP

Le 09/02/2021 à 11 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance Publique, ayant pour objet : **TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE L'AVENUE MOHAMMED BELKHADIR A LA VILLE DE SAFI .**

Le maître d'Ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : **DEUX CENT MILLE (200 000.00) dirhams.**

L'Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **HUIT**

MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIRHAMS TTC (8 996 760.00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

secteur	classe	Qualification exigée
J : éclairage	1	J4 : travaux d'éclairage public

La date limite du dépôt des prospectus et des notices exigés dans le dossier d'appel d'offres est le **8/02/2021 à 16 heures 30 min au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.**

N° 093/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 20 /2020/BP

Le 10/02/2021 à 11 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance Publique, ayant pour objet : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES A LA PLAGE DE KARRAM EDDAIF A LA COMMUNE D'AYIR A LA PROVINCE DE SAFI.**

Le maître d'Ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : **Soixante Dix Mille (70 000.00) dirhams.**

L'Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **TROIS MILLIONS CENT QUARANTE SIX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUATORZE DIRHAMS 40 CENTIMES (3 146 894.40) dhs tte**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification :

secteur	classe	Qualification exigée
B	3	B6 : assises et enrobés à chaud

N° 094/PA

" Sté GLOBAL SOLUTION S-M SARL
 Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 dh
 Siège social : 51, RueAl Iskandaria - AL-HOCEIMA
 L'assemblée générale extraordinaire du 27/11/2020 de la société « GLOBALSOLUTIONSARL » au capital de 100.000,00 dh dont le siège social est 51; RueAl IskandariaAl-Hoceima a approuvé :
 - Dissolution anticipée de la société GLOBAL SOLUTION S-Msarl.
 - Nomination de M. ASSEB-BANELMAHDI Liquidateur de la société
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 04/01/2021 sous le N° 01.

N° 096/PA

FONDATAX
 Conseil financier et fiscal
****COOP VANIER ** SARL**
 AU
 R.C. : 483633
CONSTITUTION
 Au terme d'un acte ssp en date du 30 NOVEMBRE 2020, il a été institué une société SARL AU les caractéristiques suivantes :
 1-Dénomination: COOP VANIER
 2-Siège social : BUREAU 11 N 202 GROUPE RESIDENTIEL AMINE RUE AL FARAH -CASA
 3-Activité : VENTE DE FOURNITURE SCOLAIRE ET CONSEIL SCOLAIRE
 4-Capital : • MR MAROUANE EL MAKAOUI fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
 5-Gérance: MR MAROUANE EL MAKAOUI est désigné le gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
 6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
 L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 758394 le 22/12/2020

N° 097/PA

LES FRIGOS DE LA MAMORA
 Société à responsabilité limitée au capital de 8.000.000,00 de dirhams
 Siège social: 20, rue Mostafa EL MAANI, Casablanca
 R. C. Casa. 49 655 - I.F. 01 066 660 - I.C.E. 00008414000057
CONTINUEE DE LA SOCIETE
 I/ Aux termes du procès-verbal en date du 10 décembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuité de la société malgré la situation nette négative.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 31 décembre 2020 sous le numéro 759966. **POUR EXTRAIT ET MENTION**

N° 098/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 REGION FES MEKNES
 PROVINCE DE TAZA
 COMMUNE DE TAZA
 DIVISION
 DES RESSOURCES

FINANCIERES AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE PAR OFFRES DES PRIX, RELATIF A LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC :
PARKINGS-AUTOS
 N°: 1/2021 D.R.F. SEANCE PUBLIQUE.
 Le VENDREDI 29/01/2021 à 10:00 H du Matin, il sera procédé au Siège de la Commune de TAZA (Place 20 Août) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres concernant la gestion déléguée du service public: **PARKINGS-AUTO**, en un seul Lot, pour une durée d'une année commençant après la signature du contrat et après délivrance de l'ordre de service par le Président de la Commune.
 Lot III contient:
 1- Parking situé à côté du PACHALIK de Taza, et la partie autorisée au stationnement de la rue située à côté du local de PACHALIK hors horaire administratif;
 2- Parking situé derrière le Palais Municipal de Taza hors horaire administratif;
 3 Les 3 Parking situés à côté de l'hôpital Ibnou Baja de Taza, à l'exception du parking réservé aux Ambulances;
 4- Parking du souk hebdomadaire Av. Bir Anzarane, à l'exception côté, réservé antérieurement au stationnement de transport urbain;
 5- Une partie du Av. Mly Youssef descendant, limité de l'entrée vers Hay Mly Youssef à côté du Lycée Ibn El Yassamine jusqu'à le carrefour de l'entrée droit vers Av. Ibn Khaldoun;
 6- L'avenue au milieu de l'Administration de la chambre de l'Artisanat et le Service des Impôts des deux côtés, allant du carrefour de Av. Jean Kennedy jusqu'à les limites des entrées des Immeubles Al Anouar et Lotissement Al Amane;
 7- Le Quai situé à côté du Collège Mly. Rachid;
 8- Parking situé à côté de la Résidence ASSABAH près de l'Av. Bir Anzarane, à l'exception de la partie située à côté de la Résidence ASSABAH réservée aux habitants des Immeubles gratuitement;
 9- Parking situé à côté de la salle MIMOZA, allant de la station de carburant jusqu'à le carrefour du Av. Anoual et Av. Mly. Youssef à côté du Tribunal de 1ère Instance;
 10- Les Quai situés à côté des Immeubles ERAC et de ITTISALAT AL MAGHRIB à l'Avenue Allal El Fassi. Sont acceptées à la Concurrence les personnes morales assujettis au Droit Public ou Privé.
 Les dossiers des Concurrents doivent être déposés: *Soit dans le Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août);

contre Récépissé.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;
 *Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont:
 A-Pour chaque concurrent lors du dépôt du dossier d'offres:
 1-Dossier Administratif comprenant:
 1-La Déclaration sur l'Honneur;
 2-Le Récépissé original du Cautionnement ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire d'un montant de : 50.000,00 DH.
 3-Cahier des Charges signé par le Concurrent avec la mention " Lu et accepté toutes les conditions" Ce cahier des charges peut être retiré de la Division des Ressources Financières (Bureau N°: 1, 2° Annexe administrative-Bd. Med V) ou du portail des marchés publics.
 II-L'offre Financière comprenant:
 1-L'Acte d'Engagement qui comprend le montant annuel (en lettres et en chiffres) que le Concurrent s'engage à donner à la Commune contre l'exploitation du service public sus indiqué TTC.
 2-Pour le concurrent estimé admis:
 1- La ou les Pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.
 2-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;
 3-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S. certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet Organisme;
 4-Le Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce.
 II-Dossier Technique comprenant:
 *Une Note indiquant les moyens Humains et Techniques du Concurrent.

N° 099/PA

SITE KINELYS
 Constitution
 1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 19/11/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE KINELYS » SARL A.U, Objet : CENTRE DE KINESITHERAPIE , SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT EL OMARIA RUE 31 N° 85 AIN CHOCK CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital so-

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION

AVIS RECTIFICATIF AO n° 25AOM/SNRT/2020

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°25AOM/SNRT/2020 relatif à: Stratégie de communication, création artistique et exécution des campagnes de communication Pour la SNRT
 Que l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à 5 760 000,00 dhs TTC au lieu de: Montant minimum : 5 040 000,00 DHS TTC.
 Montant maximum : 9 840 000,00 DHS TTC.

N° 114/PA

cial est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mme. KENZA BOURGUA à 1000 parts, parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mme. KENZA BOURGUA.
 -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 29 Décembre 2020 sous le numéro de Registre de Commerce 484587 et n° de dépôt 759560

N° 100/PA

STE TRANSPORT SAHNOUNE
 EZZAROUALI SARL
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 14/09/2020 les associées de la société TRANSPORT SAHNOUNE EZZEROUALI, ont décidé de liquider la société et nommer comme liquidateurs Mr. SAHNOUNE MOHAMED , le lieu de liquidation : DOUAR LAGOUITATE OULAD CHAIB OULAD MOHAMED BEN AHMED.
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal D'instance Benhmed de Casablanca le 29/12/2020 sous n°43.

N° 101/PA

SET TRANSPORT TOUMOYH MAROC SARL
 - CAPITAL SOCIAL : 100 000 DHS
SIEGE SOCIAL : GROUPE ATAKKADOUH GHI 2,17, 2eme ETAGE SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA.
 1) Aux termes d'un acte sous privé en date du

15/12/2020 l'associé unique de la société SET TRANSPORT TOUMOYH MAROC SARL AU décide ce qui suit :
 - Le transfert du siège social de l'ancienne adresse : GROUPE ATAKKADOUH GH 2,17, 2eme ETAGE SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA à la nouvelle adresse : SIDI MOUMEN JDID GR 06 BD LALA ASMA N°353 ETAGE 02 SIDI MOUMEN CASABLANCA.
 - Modification de l'article 4 des statuts.
 - Pouvoirs à donner.
 II) Le dépôt légal est effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca en date de 06/01/2021 sous le numéro 760485.

N° 102/PA

ESPACE BENTRIA SARL AU
 Constitution
 Au terme d'un acte sous seing privé en date du 23/11/2020, enregistré à Mohammédia, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
 • Dénomination : « ESPACE BENTRIA (SARL AU) »
 • Objet : -CAFE MILK BAR.
 • Siege social est fixé à: HAY EL WAHDA N° 404 ALIA MOHAMMEDIA -
 • Durée: 99 ans,
 • Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, la totalité est attribué à : Mme GOURIA KHADIJA... 1000 parts soit 100%
 Gérance : la société est administrée par GOURIA KHADIJA CNI N° T 182487 Pour une durée illimitée, en qualité de gérante,

qui dispose de la signature sociale pour tout engagement concernant la société vis-à-vis des tiers, et déclare accepter ses fonctions qui viennent de lui être conférées. Le dépôt légal est effectué au Tribunal 1er Instance de Mohammédia sous numéro 1808
 Du 31/12/2020. Immatriculé au registre de commerce sous le numéro 26823
 Pour extrait et mention
 Le gérant

N° 110/PA

« DCP AUTO-GERMAN » SARL AU
 Suite aux statuts établis le 03/12/2020, il a été décidé la création de la société Dénomination : DCP AUTO-GERMAN
 Forme juridique : SARL AU
 Capital social : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune
 souscrites intégralement libérées et attribués à l'associé UNIQUE :
 • Mr.ABDELAZIZ BENKIRROU(1000 part)
 Siège social: Angle Avenue des Far et Rue d'Alsace Efg 3 Bureau 12 - Mohammédia.
 Objet social :
 • Entrepreneur de l'entretien de véhicules
 • Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant)
 • Négociant
 RC N°:26819
 La gérance : la gérance est assurée par Mr.ABDELAZIZ BENKIRROU
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de MOHAMMEDIA Le 31/12/2020 sous le n°1806

N° 111/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
 Département de la Jeunesse et des Sports
 Secréteriat général
 Direction régionale
 Fès / Meknès

(AVIS MODIFICATIF)

Le Directeur Provincial de Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports de Boulemane à Missour déclare que l'ouverture des plis relative à l'avis d'appel d'offres n° 42/DPMCJSB/2021 publié au journal Libération le 28/12/2020 n° 9202 a été modifié comme suit :
 l'avis d'appel d'offres n° 42/DPMCJSB /2020 au lieu de l'avis d'appel d'offres n° 42/DPMCJSB/2021.

Les autres restent sans modifications.

N° 112/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
 Département de la Jeunesse et des Sports
 Secréteriat général
 Direction régionale
 Fès / Meknès

(AVIS MODIFICATIF)

Le Directeur Provincial de Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports de Boulemane à Missour déclare que l'ouverture des plis relative à l'avis d'appel d'offres n° 43/DPMCJSB/2021 publié au journal Libération le 28/12/2020 n° 9202 a été modifié comme suit :
 l'avis d'appel d'offres n° 43/DPMCJSB /2020 au lieu de l'avis d'appel d'offres n° 43/DPMCJSB/2021.

Les autres restent sans modifications.

N° 113/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AMUSEUR	RETOURNE SOLIVENT SA VESTE		CERTAIN POSSESSIF	PÈRE DE THÉSÉE	CASSE- PIEDS	AVORTON	FÊTU EN ATTENTE		VENT FROID ET VIOLENT	STÉRILET RIEN À SIGNALER
PRATIQUE										
RÊVASS- ONS		PASSAGE À TABAC	TIFS RÉTIFS				GRECQUE CRIBLE			PEUPLES TURCO- MONGOLS
								PORTEUR DE CHARGE		
RADIUM			CRACK	EN TRANSE		INUTILI- TÉ		PAGEOT ENVOYER AD PATRES		
RADIO										LA FIN DU JOUR
							VARIÉTÉ DE PARESSEUX			
FOURRÉ EN PANNE			IVRE	BLAIR					EN TRANSE REFUGE	
				EN PANNE LETTRES D'ABBAS			TRES COURT AMAS			SUCRE
DES NÈFLES!		S'EXÉCUTE PETIT RUISSEAU						PORTION DE TRIPES		FIN DE VERBE
DÉPEND- ANTS										
À L'ENVERS: AVENUE				SOUFFLE						

Solution mots flechés d'hier

RELAXE	L	ALÉON DE CONDITE	POURTE SUR LES PAULES	AMBIEN ÉTAT D'ÉBRIER ET D'ÊTRE	U	SOMME DU TYTAN	A	ALISE PÈRE DE SEM	CERNE	P	LARDON
CHAMP	I	M	P	O	R	T	U	N	OM		
GROS SERPENT	B	O	A	S	I	R	O	C	C	O	
	B	E	R	N	E	S	O	E	H	U	
FRONNES RAPINS	R	A	T	S	M	E	T	A	L		
	V	E	L	O	C	E	E	D	E	L	
RAPIÈRE ET ABILE	E	U	A	V	O	M	E	A	T	R	E
	O	K	F	R	E	M	I	R	A	T	
D'ACCÉDER COMBINE	C	A	L	C	U	L	P	E	T	I	T
PANTOU- FES	O	A	E	L	E	S	D	R	O	N	P
	E	B	E	R	L	U	E	E	S	O	U
FLATTE ÉLÈVE DE FRIED	A	D	L	E	R	P	A	R	N	E	
	L	O	U	E	E	P	E	U	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

- I. Commence par E, finit par E et ne contient qu'une lettre.
- II. A la rentrée, ce n'est qu'une relation de vacances.
- III. Laisse traîner ou cherche à conclure - Guide de ligne.
- IV. Fin de litanie - Eliminer le superflu.
- V. Abrégé de mathématiques - Quel cinéma avec son fric !
- VI. Gorge bouche - Garde la chambre.
- VII. Entendu - Tout neuf.
- VIII. Vraiment peu - Passe la main.
- IX. Tranche d'histoire - Spécialité anglaise.
- X. Tendue - Homme de réserve.
- XI. Cochons de garde.

VERTICALEMENT

- 1. Fait passer du tiers au quart.
- 2. Abrite les infidèles - Des dames rêvent de le couper !
- 3. Désordonné avec sa préposition - Votre argent l'intéresse.
- 4. Un peu de travail - Morte - Fin de soirée.
- 5. Voilà un peintre qui a tout pour faire l'acteur - Fait d'hiver.
- 6. Laissera un vide - Lettre de Platon.
- 7. A moitié dans le besoin - Laisse froid en Angleterre - A la cote, côté côtes.
- 8. L'ami du peuple - C'est peu de le dire.
- 9. Hommes de peu de foi.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	R	E	N	I	F	L	E	M	E	N	T	S
II	O	M	I	S	E		N	A	G	E	A	T
III	N	E	C		R	E	C	T	O		B	E
IV	F	R	O	I	D	U	R	E		P	A	R
V	L	I	T	R	E	D	E	R	O	U	G	E
VI	E	T	I	O	L	E	S		B	R	I	O
VII	M	E	N		A	S		P	I	P	E	T
VIII	E		E	O	N		T	U	T	U		Y
IX	N	L		E	C	H	E	C		R	I	P
X	T	A	S	S	E	S	D	E	C	A	F	E

Grilles de sudoku

Facile

2				7	3		1	
9			2	3		4		
4	7						2	6
8					1	6		
	3	6	4		9	2	1	
		9	3					5
6	4						9	3
		2		7	3			4
3	7	5						2

Moyen

4	9	7		1				
	5	1	2	8				9
		2			9			
	3			6				8
		4	5		7	3		
	2			9				5
			1				8	
	4			5	8	2	1	
		8	4		6			5

Difficile

			2		3			
2	1							
5				7		3	8	
			9			6		5
	5	2		3		7	4	
9		1			4			
	8	4		9				6
							3	7
			3		5			

Expert

9			7					
8	6							
	7	3		4	9			
		7				3	1	2
6								4
	2	9	1				7	
			5	6			2	4
							3	8
				7				9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	5	2	3	1	6	8	4	9
4	8	9	5	7	2	3	1	6
6	3	1	8	4	9	7	5	2
3	2	5	1	9	8	4	6	7
8	6	7	4	2	5	9	3	1
9	1	4	6	3	7	2	8	5
1	7	8	2	6	4	5	9	3
5	9	6	7	8	3	1	2	4
2	4	3	9	5	1	6	7	8

Moyen

7	3	2	4	5	1	8	6	9
6	8	1	2	7	9	5	4	3
5	4	9	8	3	6	7	1	2
4	2	7	1	6	3	9	8	5
3	1	5	9	2	8	6	7	4
8	9	6	5	4	7	3	2	1
1	6	3	7	9	2	4	5	8
9	5	8	6	1	4	2	3	7
2	7	4	3	8	5	1	9	6

Difficile

3	5	4	9	8	1	2	6	7
6	2	1	4	7	3	9	8	5
8	7	9	2	6	5	1	4	3
9	4	8	1	5	6	7	3	2
2	6	7	3	9	4	8	5	1
1	3	5	7	2	8	4	9	6
7	8	3	6	4	2	5	1	9
5	1	2	8	3	9	6	7	4
4	9	6	5	1	7	3	2	8

Expert

6	8	1	7	4	3	9	5	2
3	9	5	6	2	8	7	1	4
2	4	7	1	5	9	8	6	3
4	5	6	8	1	2	3	7	9
1	2	3	5	9	7	4	8	6
8	7	9	3	6	4	1	2	5
9	1	8	2	3	6	5	4	7
5	3	2	4	7	1	6	9	8
7	6	4	9	8	5	2	3	1

Sport

Ligue des champions

Le Wydad des grands jours retrouvé

La campagne se poursuit pour la RSB et le TAS en Coupe de la Confédération

Enfin, il était temps. C'est à un Wydad seigneurial que l'on a eu droit ce mercredi et qui est parvenu à surclasser avec l'art et la manière la formation du Stade Malien par 3 à 0, et ce pour le compte du match retour du second tour préliminaire de la Ligue africaine des clubs champions.

Une victoire combien attendue d'autant plus qu'elle intervient à un moment pour dissiper, plus ou moins, moult inquiétudes nourries par les supporters des Rouges quant aux précédentes ternes copies rendues par leur club.

Il a fallu donc que le WAC soit au pied du mur pour réagir et confirmer qu'il aura son mot à dire cette saison. Il a abordé cette confrontation alors qu'il avait un retard d'un but concédé à l'aller à Bamako, ce qui n'était pas chose évidente surtout après les fortes précipitations qui se sont abattues sur la métropole et qui ont affecté gravement la pelouse du Complexe sportif Mohammed V. Bien entendu, les travaux de réfection de dernière minute effec-

tués ont été d'un grand secours pour les Wydadis qui ont aussi retenu la leçon du match de la veille qui a tourné au cauchemar pour les Verts, éliminés d'entrée par l'équipe sénégalaise de FC Teungeth qui avait profité du piteux état de la pelouse.

Le Wydad a démarré la partie sur les chapeaux de roues, se créant quelques réelles occasions de but, et si l'arbitre n'avait pas fermé l'œil sur deux flagrantes fautes de main en pleine surface de réparation, la situation aurait pu être débloquée d'entrée. Deux pénalités non sifflées n'ont pu entamer la détermination des poulaillers de Fawzi Benzarti qui ont cru à fond en leurs chances, en optant pour un jeu long et des pénétrations à partir des flancs, ce qui constitue d'ailleurs leur force. Ils ont vu leurs efforts récompensés à l'approche de la fin du first half (43e) suite à une jolie réalisation d'Youssef El Kaabi bien servi par Atiat Allah qui a sorti un match plein.

Au cours du second half, le WAC s'est montré beaucoup plus décidé pour aller davantage de l'avant et scorer d'autres buts en vue de se mettre à l'abri.

Et c'est l'international libyen Mouaiad Ellafi qui s'est mis en vedette pour doubler la mise (48e) avant de sceller, avec un calme olympien, le sort de cette partie à la 64ème minute.

L'addition aurait pu être beaucoup plus salée si le retourné d'Al Kaabi se terminait au fond des filets, mais l'important a été assuré, une qualification pour la sixième fois d'affilée à la phase de poules, performance à saluer par le public et à considérer à sa juste valeur par la CAF.

Ainsi, le WAC préserve son standing de grosse écurie sur la scène continentale, en étant retenu comme tête de série lors de la phase des groupes dont le tirage au sort est prévu aujourd'hui au siège de la Confédération africaine au Caire. En plus du Wydad, les autres têtes de série sont Al Ahly d'Egypte, l'Espérance de Tunis et TP Mazembe de la RD Congo. Au deuxième chapeau figurent les équipes du Zamalek d'Egypte, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, Horoya Conakry de Guinée et Vita Club de la RDC. Quant à Petro Luanda d'Angola, Simba de Tanzanie, Al Hilal

du Soudan et Mouloudia d'Alger, ils composent le troisième chapeau, tandis que le quatrième renferme Al Merrikh du Soudan, Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud, CR Belouizdad d'Algérie et FC Teungeth du Sénégal, tombeur comme précité du Raja.

Le Raja qui se trouve versé en Coupe de la Confédération saura aujourd'hui le nom du club qu'il affrontera au tour barrage de cette épreuve, et pourvu que son adversaire ne soit ni la RSB, ni le TAS. Ces deux clubs qui, comme prévu, ont réussi à franchir mercredi le cap du deuxième tour préliminaire, sans trop appuyer sur le championnion. Les Berkanis, tenants du titre, ont battu les Mauritaniens de Tevragh-Zeina sur le score de 2 à 0, deux buts de Mohcine Iajour sur penalty (21e) et à l'extra-time, sachant que le match aller s'est soldé sur un nul blanc.

Pour sa part, le TAS ne peut que se réjouir de ses performances, après avoir forcé l'issue de parité, un partout, au stade de Porto-Novo à Cotonou, devant les Béninois de l'ESAE FC.

Mohamed Bouarab



El Karti a sorti, enfin, un match correct.

Ph. Bahafid

Divers

EN des locaux

Le match amical qui opposera l'équipe nationale des joueurs locaux à son homologue guinéenne se jouera le 12 janvier au lieu du 11 janvier comme programmé initialement, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Cette rencontre, qui se déroulera au Complexe Prince Moulay Abdellah de Rabat, sert de préparation pour les hommes de Lhoucine Ammouta à la 6ème édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) prévue du 16 janvier au 7 février au Cameroun.

Stage des U17

L'équipe nationale marocaine de football des moins de 17 ans entame un stage de préparation jusqu'au 14 janvier au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Dans un communiqué publié sur son site, la FRMF a précisé que la sélection nationale affrontera, les 9 et 13 janvier, son homologue sénégalaise en deux matchs amicaux.

Les joueurs convoqués ont effectué les tests de dépistage du Covid-19 conformément au protocole sanitaire en vigueur, a ajouté la même source.

Assemblée

La Ligue nationale de football diversifié (LNFD) a tenu, mardi, son Assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de la saison 2019-2020 au Complexe Mohammed VI de football par visioconférence.

Lors de cette AGO, le représentant de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Abdelmalek Abroune, a souligné la nécessité d'élaborer un projet de contrat d'objectifs avec la FRMF, ainsi qu'un autre projet visant l'organisation d'un championnat national de beach-soccer, a indiqué un communiqué publié sur le site officiel de l'instance fédérale. Après vérification du quorum, il a été procédé à la lecture et l'approbation des rapports moral et financier avant de débattre de plusieurs sujets liés à la pratique du football au sein des clubs affiliés à la LNFD, a précisé le communiqué.

Objection refusée

La Commission centrale de discipline a décidé de ne pas accepter l'objection formulée par le Tihad de Casablanca, qui a été consignée dans la feuille de match qui l'a opposé le 15 décembre au Chabab de Benguerir en Coupe du Trône, et confirmée par une lettre du 17 décembre.

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), la commission a annoncé que "l'objection ne relève pas des cas prévus à l'article 107 du code disciplinaire, et n'entraîne pas les sanctions qui y sont prévues".

Le MAT officialise l'arrivée de l'entraîneur Younes Belahmar



Le Moghreb Athlétique de Tétouan (MAT) a annoncé, mardi, avoir signé un contrat avec l'ancien joueur du club,

Younes Belahmar, pour prendre les commandes de l'équipe, succédant à l'entraîneur espagnol Juan José Maqueda, qui s'était séparé de lui d'un

commun accord, après les modestes résultats obtenus depuis le lancement de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Le club a souligné, dans un communiqué publié sur son site officiel, que le choix porté sur Younes Belahmar, qui sera présenté officiellement le 13 janvier, intervient suite à l'examen par le comité technique du club du curriculum vitae de nombre d'entraîneurs nationaux et étrangers, qui ont exprimé leur volonté d'entraîner l'équipe, et ce conformément aux critères fixés par le bureau dirigeant, qui s'inscrivent en droite ligne avec sa stratégie et ses objectifs concernant le staff technique.

Né en 1961 à Tétouan, Younes Belahmar avait auparavant entraîné plusieurs clubs de la ligue espagnole de

football de 2e division "B", a fait savoir la même source, relevant qu'il est titulaire de plusieurs diplômes d'entraîneur reconnus aux niveaux national et international, dont le dernier est le diplôme d'entraîneur professionnel de l'Union européenne des associations de football (UEFA Pro).

Le MAT occupe la 9e place du classement de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, au terme de la 5e journée, après avoir remporté un match, contre trois matchs nuls et une seule défaite.

Le Moghreb de Tétouan a, par ailleurs, validé son billet pour le prochain tour de la Coupe du Trône aux dépens du FUS de Rabat au terme d'une séance de tirs au but (5-3) lors des 16es de finale. Au tour suivant, il croisera le fer avec Chabab Khénifra.

Calcio

La Juventus met fin à l'invincibilité de Milan



La Juventus, décidée à ne pas lâcher son titre, a mis fin à l'invincibilité en Serie A de l'AC Milan (3-1) mercredi à San Siro lors de la 16e journée, les Rossoneri restant néanmoins leaders après le faux-pas de l'Inter Milan.

Non content de revenir à sept longueurs de Milan et six de l'Inter, l'entraîneur turinois Andrea Pirlo pourra aussi se féliciter d'avoir trouvé des alternatives à Cristiano Ronaldo, plutôt discret pour une fois.

La lumière est cette fois venue de la vitesse et des frappes de Federico Chiesa et de la technique retrouvée de Paolo Dybala.

Sur une délicieuse talonnade de l'Argentin, l'Italien a concrétisé la belle entame turinoise d'une frappe croisée (18e). Et après l'égalisation milanaise en fin de première période, il a redonné l'avantage aux

Bianconeri d'une frappe puissante au ras du poteau (62e), toujours servi par Dybala.

Ce duo "Chiebala" a fait oublier à San Siro la paire "Moraldo" en l'absence d'Alvaro Morata (blessé), dans une équipe également privée de la vitesse de Juan Cuadrado (Covid-19).

Handicapé par des absences tout aussi majeures, dont celle de Zlatan Ibrahimovic, spectateur en tribunes, Milan n'a jamais fermé le jeu pour tenter de conserver un nul qui aurait suffi à son bonheur.

Mais l'énergie déployée pour arracher l'égalisation, sur une frappe en pleine lucarne de Davide Calabria (41e), au terme d'un joli travail côté gauche de Leao, les Milanais l'ont payée au retour des vestiaires. Ce dont la Juve, avec toute son expérience de nonuple tenant du titre, a profité pour lancer ses flèches: Chiesa d'abord puis Weston

McKenna pour le 3-1 à l'entame du dernier quart d'heure.

Milan n'avait plus été battu en Serie A depuis sa défaite contre Genoa (1-2) en mars lors de la saison dernière. Les Rossoneri n'avaient ensuite plus perdu en championnat depuis la reprise en juin, après la suspension pour cause de pandémie de coronavirus, soit une série de 27 matches (douze la saison dernière et quinze cette saison).

En dépit de cette défaite, la seconde de la saison à domicile après celle contre Lille (0-3) en Ligue Europa, les Rossoneri restent en tête puisque l'Inter Milan s'est aussi inclinée, à Gênes face à la Sampdoria (1-2). Brutale fin de série aussi pour les Nerazzurri, qui restaient sur huit victoires consécutives.

Les hommes d'Antonio Conte, qui ont raté un penalty en début de match par Alexis Sanchez, se sont

inclinés sur deux buts d'ex-pensionnaires de l'Inter (Candreva sur penalty, 23e, puis Keita Baldé, 38e).

En seconde période, l'Inter a tout tenté avec les entrées en jeu successives de Romelu Lukaku, non titularisé après une alerte musculaire le week-end dernier, Christian Eriksen, donné partant au mercato, et Arturo Vidal, laissé lui aussi sur le banc au coup d'envoi après avoir été recadré le week-end dernier. Mais elle n'aura réussi qu'à réduire le score par Stefan de Vrij (65e).

"C'était un match étrange, on s'est retrouvé d'un penalty raté à subir un penalty et un but, et en difficulté", a constaté Conte, tout en estimant que "l'équipe avait bien joué, eu des occasions" et "méritait un peu mieux".

La chute des deux premiers du championnat fait les affaires de l'AS Rome (3e), qui revient à trois points de l'Inter avant leur rencontre di-

manche au stadio Olimpico.

Les Giallorossi se sont facilement imposés sur le terrain de la lanterne rouge Crotone (3-1), grâce à l'Espagnol Borja Mayoral (deux buts, un penalty obtenu) qui a parfaitement suppléé son capitaine Edin Dzeko, ménagé en raison d'un problème musculaire.

La plupart des autres candidats à l'Europe ont aussi assuré, à l'exception notable de Naples (6e), surpris en fin de match par le relégué La Spezia (1-2) pourtant réduit à dix.

De quoi laisser son entraîneur Gennaro Gattuso abattu après cette première défaite dans ce stade depuis qu'il a été renommé "Diego Maradona", après le décès de la star argentine: "Ce n'est pas de la malchance, cette saison on laisse filer des matches incroyables, il faut comprendre ce qui s'est passé", a dit l'ancien Milanais.

Ligue 1

Le PSG de Pochettino accroché

Premières contrastées sur les bancs de Ligue 1: Raymond Domenech avec Nantes a contrarié le rival rennais (0-0) mais Mauricio Pochettino avec le Paris SG a butté contre Saint-Etienne (1-1), dans une 18e journée heureuse pour Lyon et Marseille, et décevante pour Lille.

Au classement, l'OL devient seul leader après son succès 3-2 contre Lens. Battu 2-1 par Angers, Lille laisse la deuxième place au PSG. Rennes (4e) et Marseille (5e), vainqueur 3-1 de Montpellier, sont respectivement à 4 et 5 points du podium.

Pour la reprise du Championnat de France, les regards étaient tournés vers la Beaujoire et Geoffroy-Guichard où ont pris place deux nouveaux venus sur le banc des entraîneurs.

La première de Pochettino, ex-capitaine du PSG nommé samedi à la tête des vice-champions d'Europe, a été gâchée par Saint-

Etienne et par une défense parisienne bien trop fébrile, notamment sur l'ouverture du score de Romain Hamouma (19e).

Moïse Kean (22e) a cependant évité à l'Argentin de devenir le premier entraîneur du PSG de l'ère qatarie à perdre pour son baptême du feu.

L'ex-entraîneur de Tottenham (2014-2019), privé de Neymar, a pu constater à quel point sa défense pouvait être fragile. Au rayon des satisfactions, il retiendra peut-être l'activité intéressante de Marco Verratti comme meneur de jeu, avec une passe décisive à la clé.

Du côté de Nantes, Domenech a tenu le choc face à Rennes, rival historique des Canaris et favori d'une rencontre qu'ils ont dominée, sans parvenir à faire la différence.

"Au bilan comptable, ça ne fait qu'un point, mais je garde l'organisation, la solidarité, l'envie de jouer ensemble contre une belle équipe de Rennes", s'est félicité l'ancien

sélectionneur des Bleus (2004-2010).

Le doyen des entraîneurs de L1, bientôt 69 ans, n'avait innové qu'en titularisant Kalifa Coulibaly, très peu utilisé cette saison. L'attaquant s'est distingué par une passe pour Imran Louza (14e) pas loin d'être décisive et une tête lointaine (81e) passée au-dessus de la cage rennaise.

Nantes est 17e avec trois points d'avance sur le barragiste Dijon, revenu avec un point de Reims (0-0).

Dans le haut de tableau, l'OL a assuré contre Lens grâce notamment à un doublé de son capitaine Memphis Depay (38e, 52e sur penalty).

Cela permet aux hommes de Rudi Garcia de caracoler seuls en tête du championnat avec trois points d'avance sur Paris et Lille.

Méris 2-0 après dix minutes de jeu, les Dogues ont retrouvé du mordant grâce à leur attaquant turc Burak Yilmaz (42e), mais son

8e but cette saison n'a pas suffi.

Mal en point avant la trêve, Marseille a retrouvé des couleurs face à Montpellier, concurrent direct battu sur des buts de Nemanja Radonjic (41e), Dimitri Payet (80e) et Valère Germain (84e).

Au classement, l'OM (5e) revient à un point de Rennes, avec deux matches en retard à disputer. Il compte une unité d'avance sur Angers, vainqueur 2-0 de Nice, et sur Monaco qui a écrasé 5-2 une équipe de Lorient en infériorité numérique.

En Bretagne, la partie s'est emballée après l'heure de jeu avec trois buts en quatre minutes, dont celui du revenant Aleksandr Golovin. L'attaquant russe de l'ASM, après quatre mois d'absence, a fêté son retour en marquant cinq secondes après son entrée en jeu!

L'autre carton de la soirée a été signé par Strasbourg, impitoyable face à la lanterne rouge Nîmes (5-0). Les Alsaciens, seizièmes au classement, se donnent un peu

d'air au classement avec quatre points d'avance sur Dijon.

Strasbourg, qui avait quitté la L1 fin décembre sur deux défaites sans marquer le moindre but, a soigné ses statistiques grâce notamment à Ludovic Ajourque (37e, 51e) qui a raté le triplé sur penalty (58e).

A Metz (0-0), Bordeaux n'a pas été aussi flamboyant en l'absence de son N.10 Hatem Ben Arfa, indisponible.

Dans un autre duel de milieu de tableau, Nice a été défait 2-0 à Brest à cause d'erreurs défensives exploitées par Steve Mouñié (22e) et Franck Honorat (27e), sous les yeux du jeune défenseur central William Saliba, prêt lundi à l'OGCN par Arsenal.

Le gardien brestois Gautier Larsonneur a failli relancer Nice avec un dégagement complètement manqué qui a rebondi sur son propre but (36e), une scène qui a fait le bonheur des inter-nantes.

Kyoko, fan absolue des JO, s'échauffe pour Tokyo

Kyoiko Ishikawa n'a manqué aucune édition des Jeux olympiques d'été depuis trois décennies. Cette Tokyoïte est impatiente d'accueillir le monde entier chez elle l'été prochain, alors que la majorité de ses compatriotes préféreraient un nouveau report ou même une annulation pure et simple de l'événement (23 juillet-8 août).

"Les Jeux olympiques sont extraordinaires", affirme à l'AFP Kyoko Ishikawa, 51 ans, devenue un visage familier des sites olympiques avec sa tenue japonaise traditionnelle et son bandeau "hachimaki", orné du drapeau rouge et blanc de son pays.

"Le pouvoir de la diversité. L'énergie de la diversité. Les Jeux olympiques ne durent que trois semaines (en réalité dix-sept jours, NDLR), mais pendant cette courte période, vous avez une image concentrée du monde entier", assure cette femme d'affaires prospère qui se transforme en fan exubérante tous les quatre ans.

Ce grand amour a commencé lors d'un voyage en sac à dos en 1992 à Barcelone, où elle avait réussi à acheter un billet bon marché pour la cérémonie d'ouverture des JO et avait été époustoufflée par l'ambiance.

Le lendemain, elle rencontrait par hasard Naotoshi Yamada, un compatriote qui avait déjà assisté à tous les JO d'été depuis ceux de Tokyo en 1964. Il a pris la jeune femme sous son aile, devenant son "mentor" dans sa ferveur pour l'olympisme.

Ensemble, Mme Ishikawa et M. Yamada - connu au Japon sous le surnom de "Papy olympique" avec son éternel chapeau haut-de-forme doré et son éventail - ont assisté à tous les JO d'été suivants, se faisant ainsi des



amis aux quatre coins de la planète.

M. Yamada est décédé en 2019 à 92 ans, disparaissant ainsi sans voir pour la deuxième fois des Jeux dans son propre pays. "C'est vraiment triste, car les Jeux de Tokyo auraient été l'apothéose de sa vie comme fan des JO", souligne Mme Ishikawa. Elle a bien failli ne pas pouvoir assister à ces JO à domicile. Difficile en effet dans un premier temps de se procurer des billets pour la quinzaine olympique, car la demande

avant la pandémie et le report d'un an, était très forte.

Mme Ishikawa et sa famille ont ainsi demandé le maximum de 60 billets par personne lors d'un premier tirage au sort pour attribuer les places, mais sans succès. Lors du deuxième tirage au sort, ils ont obtenu une seule place, pour une épreuve de lutte.

A présent, comme plus de 800.000 billets, soit 18% des places réservées à la population locale, vont être remboursés à cause

du report et potentiellement remis en vente, Mme Ishikawa a bon espoir de pouvoir en obtenir davantage.

Mais elle est surtout préoccupée par la possibilité que l'événement n'ait pas lieu du tout en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie du coronavirus, même si les autorités et organisateurs japonais refusent d'envisager ce scénario.

Les organisateurs ont dévoilé début décembre une panoplie de mesures contre la propagation du coronavirus durant les JO, allant pour les spectateurs du port du masque à l'interdiction de crier dans les stades, en passant par le téléchargement d'applications pour faciliter le traçage d'éventuels cas contacts.

Lundi, le Premier ministre Yoshihide Suga a déclaré "envisager" un nouvel état d'urgence pour la région du grand Tokyo, tout en se montrant décidé à voir les JO se tenir en juillet. Mme Ishikawa est, elle, catégorique: les Jeux doivent se tenir coûte que coûte, même si les organisateurs doivent réduire le nombre de spectateurs, voire exclure les visiteurs étrangers.

"La valeur de ces Jeux sans (spectateurs, NDLR) du monde entier serait probablement de 50%, voire moins, mais ce serait quand même mieux que rien", espère-t-elle.

Elle compte également participer au relais de la flamme olympique avant la cérémonie d'ouverture, et elle est convaincue que les Jeux de Tokyo entreront dans l'histoire pour les bonnes raisons.

"C'est certain, ils auront lieu", veut-elle croire. "Ce sera un symbole d'espoir. Ce sera un signe que nous continuons à nous battre, un espoir pour les êtres humains".

Cornets aux amandes



Ingrédients:

La pâte:
- 250g de crème fraîche
- 1 càc de sucre glace
- Une pincée de sel
- 500g de farine

La farce:
- 500g d'amande en poudre
- 1/4 càc d'extrait d'amande
- 250g de sucre glace
- Une pincée de gomme arabique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 càc de beurre
- Eau de fleur d'oranger pour ramasser
- Colorant rose
- Colorant mauve
- Nappage

Préparation:

- Dans une terrine, verser la crème fraîche, le sucre glace et le sel, ajouter petit à petit la farine jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Colorer la pâte et la laisser reposer au frais pendant 2 heures.

- Mélanger la poudre d'amande avec le sucre glace, la gomme arabique, le sucre vanillé, l'extrait d'amande et l'eau de fleur d'oranger. Former des boules de cette pâte d'amandes.

Abaisser la pâte colorée mauve. Passer à la machine N° 5 et N°6 (2 mm d'épaisseur environ). Découper des cercles au milieu desquels disposer des boules de farce.
- Refermer ensuite les bords de manière à former des cornets. Laisser les cornets reposer pendant 10 heures.

Un déguisement gonflable a-t-il propagé le coronavirus dans un hôpital ?

Un hôpital californien enquêtait lundi pour déterminer si un déguisement gonflable porté par l'un de ses employés le jour de Noël a pu être à l'origine d'un foyer de coronavirus qui a contaminé plusieurs dizaines de personnes et provoqué un décès.

Au moins 44 employés du centre Kaiser Permanente de San Jose, près de San Francisco, ont contracté le virus la semaine dernière et l'un d'entre eux est mort en raison de complications liées à la maladie, selon un porte-parole de l'hôpital.

Le centre hospitalier a ouvert une enquête pour déterminer si un déguisement porté par un employé était en cause. Il s'agit d'un innocent sapin de Noël gonflable, avec un grand sourire et un gros nez rouge, mais certains se demandent si le ventilateur dont le costume est équipé pour rester gonflé n'aurait pas pu contribuer à diffuser des gouttelettes chargées de virus dans l'air du service des urgences.

"Ce n'était pas une activité organisée ou sanctionnée par Kaiser Permanente", a souligné le porte-parole dans un communiqué.

Toute exposition éventuelle au coronavirus "serait totalement involontaire et accidentelle, car la personne ne présentait aucun symptôme de la Covid-19 et cherchait seulement à remonter le moral de son entourage durant une période très stressante", a-t-elle affirmé.

Selon la télévision locale NBC, première

à avoir rapporté l'information, la personne décédée était une employée administrative du service des urgences. La chaîne a cité un autre employé de l'hôpital estimant que l'épidémie avait pu être provoquée par des soins respiratoires effectués dans une pièce qui n'était pas conçue à cet effet.

Le coronavirus est notamment propagé via des gouttelettes émises par les malades lorsqu'ils respirent, parlent, chantent, toussent ou éternuent.

Certains employés du centre Kaiser Permanente avaient déjà reçu une première dose d'un vaccin contre la Covid-19 mais il faut environ deux semaines pour que l'organisme produise suffisamment d'anticorps pour contrer l'infection. Les deux vaccins autorisés jusqu'à présent demandent en outre un rappel trois ou quatre semaines plus tard.

